



Atlas en BW : gagnants et perdants



Chroniques ornithos
Hiver 2014-2015

**Enseignements de l'Atlas :
Analyse**

Coin des enquêteurs

Promenade à Libersart



Edito

Au moment d'écrire ces lignes, en ce début novembre, nous sommes à nouveau en train de battre des records de chaleur. Le réchauffement climatique est à l'œuvre et il n'a pas que des effets négatifs, du moins à court terme. Si les températures clémentes nous permettent de faire des économies de chauffage (et de limiter d'autant nos émissions de CO2), elles profitent également à nos oiseaux sédentaires, qui ont moins de difficultés à trouver de quoi se nourrir ; tout bénéfique notamment pour le Martin-pêcheur d'Europe, dont la population semble avoir explosé suite à deux hivers doux consécutifs. Cette évolution climatique contribue également à modifier la distribution des nicheurs. On voit ainsi se multiplier des cas de nidification d'espèces « méridionales » (pensons au Guêpier d'Europe, vedette de notre précédente édition) tandis que d'autres espèces, telles le Pipit farlouse ou le Tétrasyre, semblent repoussées vers le nord.

Autant de changements qui attirent les ornithologues amateurs sur le terrain, pour y collecter des masses de données qui pourront ensuite être utilement interprétées par les scientifiques. Mieux comprendre ce qui se passe devrait en effet permettre d'agir en faveur des oiseaux, pour les aider à s'adapter, par exemple en mettant à leur disposition des milieux propices. Il faut bien sûr voir tout cela à l'échelle européenne car la faune ailée se joue de nos frontières nationales, régionales et provinciales !

Le Coin des enquêteurs vous apporte les premiers éléments d'information sur un futur atlas européen auquel chacun d'entre nous pourra participer. Nos enseignements de l'Atlas pour le Brabant wallon se clôturent sur des statistiques intéressantes, nuanciant l'impression générale que l'on peut avoir que « nos oiseaux disparaissent ». Quant à nos traditionnelles chroniques, elles constituent une petite pièce de ce vaste puzzle.

S'il est bien une espèce dont la migration au travers de notre continent est source d'émerveillement par le grand spectacle qu'elle nous offre, c'est la Grue cendrée. Quelques-unes ont survolé récemment notre province, le gros des troupes passant plus à l'est. Notre rubrique 'Le saviez-vous ?' est consacrée à cet oiseau mythique. Plus modestes mais tout

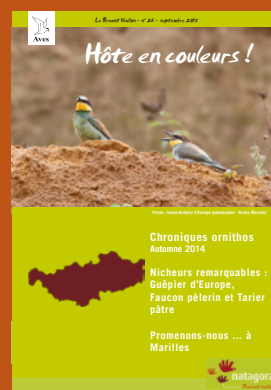
aussi intéressantes, les quatre espèces de grives communes dans nos régions font quant à elles l'objet de fiches complétant la série des « Oiseaux de chez nous ».

Une balade dans les campagnes de Libersart vous donnera une idée de sortie intéressante en toutes saisons. Nous reconnaissons plus ou moins facilement les oiseaux mais les observons-nous en détail ? Faites le test en identifiant les espèces dont vous ne voyez que l'œil !

Philippe Selke
Membre du Comité de rédaction

Vous avez raté un numéro du Bruant Wallon ?

Rien n'est perdu !
Ils sont toujours disponibles gratuitement sur le site web de la Régionale Natagora BW :
cliquez sur l'image ci-dessous.



Sommaire

Le saviez-vous ?.....	page 3
Chroniques ornithologiques du Brabant wallon : Hiver 2014-2015	page 4
Jouons ensemble	page 15
Enseignements de l'Atlas pour le Brabant wallon : Analyse	page 16
Arrêt sur image : Gilbert Nauwelaers	page 22
Oiseaux de chez nous : Les grives	page 23
Promenons-nous ... à Libersart	page 27
Le coin des enquêteurs.....	page 30
Agenda.....	page 31

L'équipe de rédaction :

Patricia Cornet-Poussart, Jean Dandois, Bernard Danhaive, Freddy Donckels, Claire Fery, Claire Huyghebaert, Thierry Maniquet, Hervé Paques, Vincent Rasson, Philippe Selke, Damien Sévrin et Julien Taymans

Maquette : Hervé Paques

Mise en page et responsable chroniques : Claire Huyghebaert

Responsable des illustrations : Vincent Rasson

Coordination : Freddy Donckels

Photos de couverture :

Gagnants : Pic mar (La Hulpe) - Stephan Peten

Epervier d'Europe (Blanmont) - José Granville

Perdants : Pouillot siffleur - Jules Fouarge

Moineau friquet - Didier Kint

Droits d'auteur

La reproduction des textes et des illustrations est soumise à l'autorisation de la rédaction et des auteurs.

Le saviez-vous ?

Thierry Maniquet

Commençons par une devinette. Savez-vous qui est l'oiseau de Palamède ? Mais qui est Palamède, me répondrez-vous tout de go ? Palamède est un des princes grecs qui ont participé à la guerre de Troie. Il aurait inventé pas moins de 11 lettres de l'alphabet grec.

Fort bien, me direz-vous, nous voilà bien avancés. Mais quel rapport avec les oiseaux ?

Allez, je vous aide. Que vous inspirent les lettres **V** et **Y** ?

N'y voyez-vous pas la forme des longs rubans que forment les vols des Grues cendrées au moment de leur migration ?

C'est en effet, paraît-il, en voyant ces belles formations que notre prince aurait imaginé ces lettres de l'alphabet.

Alors qu'elles poursuivent leur vol au-dessus de la Turquie, ne vous étonnez pas si vous ne les entendez plus crier lorsqu'elles survolent le Mont Taurus. C'est normal : elles se sont mis un caillou dans le bec pour s'obliger à rester muettes et ainsi échapper à l'attention des aigles.

Saviez-vous par ailleurs que lorsqu'elles survolent la Haute-Egypte, c'est pour s'en aller combattre les ... pygmées ?

Mais pourquoi ? La légende raconte que Junon, l'épouse de Jupiter, était extrêmement jalouse et qu'elle transformait les conquêtes de son époux en oiseaux. C'est ainsi que Gérana, la reine et mère des pygmées aurait été transformée en grue et aurait ensuite déclaré la guerre à son propre peuple. D'où le nom de Géranium en raison de la similitude entre le bec de l'oiseau et le fruit de cette fleur.

Une explication plus réaliste pourrait être que les pygmées étaient en réalité des singes avec lesquels les grues entraient en compétition sur les lieux de récoltes dont tous deux se nourrissaient.

Quoi qu'il en soit, on admirera la délicatesse de Rabelais lorsqu'il indique que les pygmées se défendaient courageusement car ils sont volontiers colériques, la raison physiologique étant qu'ils ont le cœur près de la merde !

Un oiseau au vol si puissant et à la si grande longévité ne pouvait que donner lieu à de nombreuses croyances quant à ses propriétés médicinales.

Si Atalante et autres coureurs de l'Antiquité étaient si performants, ce n'est point en raison de la consommation d'un quelconque produit dopant; c'est tout simplement parce qu'ils prenaient la précaution de porter sur eux un os de grue, les jarrets des grues étant réputés infatigables.

En Orient, les grues sont réputées vivre 1000 ans et posséder une technique respiratoire de longue vie. D'où la tradition au Japon d'offrir aux vieillards et convalescents des gravures, peintures, pliages, ... à l'effigie des grues. Les Chinois, quant à eux, consommaient dans l'Antiquité des bouillons et des moelles de grues pour atteindre l'immortalité.

On mangeait donc de la grue ? Malheureusement oui, et c'était encore le cas au XII^e siècle en Angleterre où l'on relate que cet oiseau était régulièrement servi au repas du duc de Norfolk ; ainsi, à une époque de l'année où il ne pouvait s'agir que de nicheurs, on rapporte que 204 pièces avaient été servies en l'honneur d'un évêque.

C'est rendre bien peu d'honneur à ce magnifique oiseau dont le nom est quand même à l'origine de nos assemblées diplomatiques, puisque le terme « congrès » trouve son origine dans le mot latin « congruere », c'est-à-dire se réunir à la façon des grues.

On a parfois bien du mal à le croire, tant le spectacle pathétique de nos assemblées est bien loin des splendides rassemblements que les Grues cendrées nous offrent, par exemple au lac du Der.

Sources

- A-J et B. BERTRAND - Un jour, la route des Grues a croisé celle des hommes - La Routes de Grues, 1993
- <http://www.oiseaux.net/oiseaux/grue.cendree.html>

Chroniques ornithologiques du Brabant wallon

Hiver 2014 -2015 (décembre à février)

Rédacteurs : F. Cornet, P. Cornet-Poussart, J. Dandois, B. Danhaive, F. Donckels, C. Fery, C. Huyghebaert, T. Maniquet, H. Paques, V. Rassin, Ph. Selke, D. Sevrin, J. Taymans; avec le concours, pour les données de baguage, de V. Bulteau, L. Leclercq et L. Vanden Wyngaert.

Après un automne anormalement chaud, sec et ensoleillé, l'hiver nous a globalement laissé une impression de douceur. Celle-ci fut souvent accompagnée de perturbations, avec des alternances de temps plus froid. Décembre et janvier furent très pluvieux et février fut le mois le plus froid.

Au niveau ornithologique, l'impression qui se dégage de cet hiver est la pauvreté des observations : peu d'oiseaux, peu de concentrations, absence d'espèces hivernales classiques et peu d'espèces rares.

Les bagueurs qui nous communiquent leurs données significatives ont de leur côté fait le même constat : peu d'oiseaux et rien à signaler. C'est pourquoi vous ne verrez pas le sigle IRSNB dans ces chroniques.

Au niveau des oiseaux d'eau hivernants, notons un Butor étoilé. Signalons également 6 observations de Bécassines sourdes. Par contre, on remarquera l'absence de certains hivernants habituels comme le Pluvier doré, la Buse pattue ou le Pipit spioncelle. Quant au Hibou des marais, une seule observation début février mais pas d'hivernage, tout comme l'hiver précédent.

Par contre, notre région a tout de même vu quelques raretés ou semi-raretés comme 1 à 2 Fuligules nyroca, 1 à 2 Goélands pontiques, 1 Mouette tridactyle, 1 Cincle plongeur pendant 10 jours et 2 Bruants lapons.

Quelques mouvements migratoires pré-nuptiaux sont notés en fin d'hiver avec le passage de 3 Harles bièvres, 3 Milans royaux et des Cigognes blanches dès début janvier. D'autre part, on notera le retour le 28/01 des premiers Hérons cendrés à la héronnière de Rixensart.

Pour les bonnes nouvelles, remarquons la belle progression de la présence de Grandes Aigrettes et les

nombre importants de Mouettes rieuses. Signalons également l'attractivité du site de la base aérienne de Beauvechain pour un certain nombre d'espèces dont la Buse variable et le Faucon crécerelle.

Et pour les mauvaises nouvelles, remarquons le déclin de la présence de la Sarcelle d'hiver.

En tout, 122 espèces ont été contactées durant la période, dont 7 espèces non indigènes. Nous n'avons repris que celles pour lesquelles des données pertinentes existaient par rapport à l'hivernage ou aux activités principales de l'espèce en période hivernale.

Observations détaillées

Abréviations : ex.: exemplaire ; DHOE : Dénombrement Hivernal des Oiseaux d'Eau ; CET : Centre d'Enfouissement Technique

Nous reprenons dans ces chroniques les données des DHOE effectués durant les week-ends des 13-14 décembre, 17-18 janvier et 14-15 février, et plus particulièrement celles du recensement de la mi-janvier qui concerna le plus grand nombre de sites. Sont également repris les résultats pour le Brabant wallon du recensement des oiseaux de jardin effectué à l'occasion de l'opération « Devine qui vient manger chez nous aujourd'hui? » menée par Natagora début février 2015. 967 jardins de la province ont été concernés par ce recensement, soit 223 de plus que l'hiver précédent.

Oie rieuse (*Anser albifrons*): 1 seule observation le 07/12 d'1 groupe de 16 ex. en vol à Huppaye.

Tadorne de Belon (*Tadorna tadorna*) : belle présence en début et fin de période sur 10 sites (contre 7 sites l'hiver précédent). Les nombres les plus importants, avec un maximum de 19 ex., sont vus à l'étang Paradis à Gastuche.

Pour enrichir les prochaines chroniques, n'hésitez pas à communiquer vos observations en les encodant sur le site <http://www.observations.be>.
Merci pour votre collaboration !

Canard chipeau (*Anas strepera*) : espèce bien présente sur 17 sites. Les nombres de plus de 10 ex. sont courants. Les groupes les plus élevés sont rencontrés aux décanteurs de Genappe avec 80 ex., aux étangs de Bierges avec 39 ex., à l'étang du Lido de Genval avec 31 ex. lors du DHOE de janvier, à l'étang du Grand Cortil à Rosières.

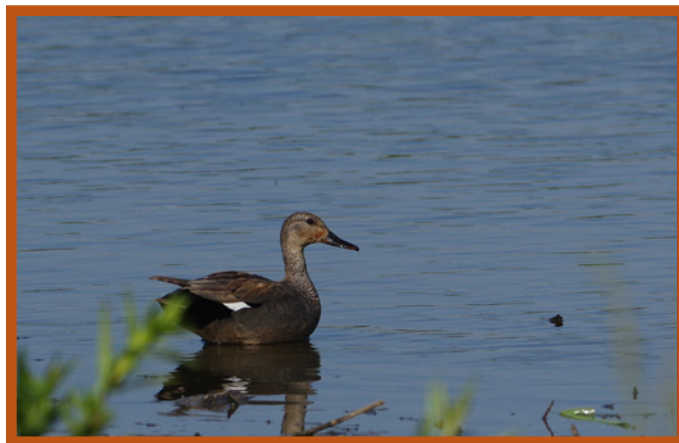


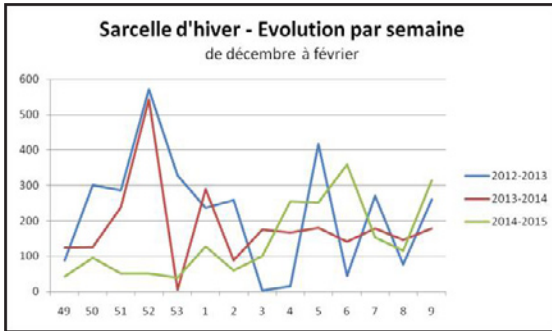
Photo : Philippe Selke

Canard pilet (*Anas acuta*) : comme l'année précédente, c'est aux décanteurs de Genappe qu'a été observé le seul individu de cet hiver, une femelle vue le 28/12.

Canard souchet (*Anas clypeata*) : espèce présente sur 5 sites, généralement en petits nombres. Notons cependant un maximum de 41 ex. au Grand Etang à La Hulpe et de 25 ex. aux décanteurs de Genappe lors du DHOE de novembre, et 15 ex. à l'étang Paradis de Gastuche en décembre.

Canard siffleur (*Anas penelope*) : cet hiver, seuls 2 sites verront ce canard rare chez nous, les décanteurs de Genappe avec 2 ex. le 06/12 et 3 ex. (1M et 2 F) le 31/01, et les étangs de Zétrud avec 1 femelle le 23/01.

Sarcelle d'hiver (*Anas crecca*) : en début d'hiver, l'espèce est très discrète avec des nombres nettement plus bas que les années précédentes. Les nombres augmentent à partir de mi-janvier mais restent inférieurs à ceux des années précédentes. Une seule observation dépasse la centaine avec 120 ex. le 08/02 à l'étang Paradis à Gastuche. Seuls 2 autres sites voient des nombres supérieurs à 20 ex. Ce sont les décanteurs de Genappe avec un maximum de 70 ex. lors du DHOE de novembre et les étangs de Zétrud avec 40 ex. le 23/01. La quinzaine d'autres sites fréquentés présentent des nombres inférieurs à 15 ex. Remarquons les chiffres des décanteurs de Genappe : 62 ex. le 04/01/2015 contre 180 ex. le 28/12/2013 et 200 ex. le 29/12/2012.



Nette rousse (*Netta rufina*) : 2 sites voient le séjour d'1 ex., une femelle au parc de la Dodaine à Nivelles du 25/12 au 08/02 et un mâle au lac de Genval du 06 au 13/02. Pour cette espèce, il est toujours difficile de savoir s'il s'agit d'un échappé ou non...

Fuligule milouin (*Aythya ferina*) : l'espèce est présente sur 15 sites (6 de moins que l'année précédente) dont 5 sites rassemblent les plus grands nombres. Les maxima sont de 74 ex. aux étangs de Bierges, 50 ex. à la sablière de Mont-Saint-Guibert, 42 ex. aux décanteurs de Genappe, 26 ex. à l'étang du Gris Moulin à La Hulpe et 26 ex. aux étangs de Zétrud-Lumay.

Fuligule nyroca (*Aythya nyroca*) * : 1 mâle est présent aux étangs de Bierges (Wavre) du 17/01 au 15/02. D'autre part, 1 mâle est signalé le 20/01 au bois de Lauzelle à Ottignies. Le même qu'à Bierges ou un autre ? Les deux sites sont fort proches mais l'oiseau de Bierges y a également été vu le 20/01. On ne peut donc pas exclure qu'il y en ait eu deux. (* espèce à homologuer en dehors de la Région flamande)

Fuligule morillon (*Aythya fuligula*) : espèce présente dans une petite vingtaine de zones humides dont 4 sites rassemblent régulièrement des groupes de plus de 25 ex. Les groupes les plus importants sont observés aux étangs de Bierges avec 73 ex., à l'étang du Gris Moulin à La Hulpe avec 49 ex., aux décanteurs de Genappe avec 50 ex. et à Opprebaix avec 27 ex.



Photo : Bernard Danhaive (Louvain-la-Neuve)

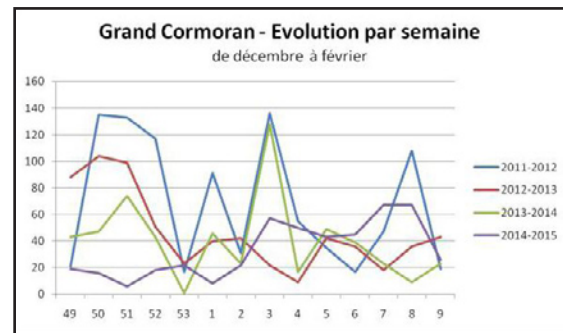
Canard à crinière (*Chenonetta jubata*) : 1 ex. de cette espèce exotique est observé le 14/12 au lac de Louvain-la-Neuve et à 2 reprises aux étangs de Bierges, le 07 et le 18/01.

Harle bièvre (*Mergus merganser*) : une femelle en halte est vue le 14/02 aux étangs de Bierges et 2 ex. en vol vers le sud sont signalés le 28/02 à l'étang de Pérot.

Perdrix grise (*Perdix perdix*) : quelques compagnies de perdrix sont signalées en hivernage, essentiellement en Hesbaye brabançonne, avec notamment un groupe de 14 ex. à Opprebaix.

Grèbe castagneux (*Tachybaptus rufficollis*) : nettement moins présent avec un total de 133 ex. pour 18 plans d'eau (contre 13 en 2013-2014), contre 211 à 279 ex. les années précédentes. Aucun rassemblement significatif même à Louvain-la-Neuve, habituellement principal lieu d'hivernage, suite à la mise à sec du lac. C'est à Genappe que le maximum d'individus est observé avec 8 ex. le 06/12.

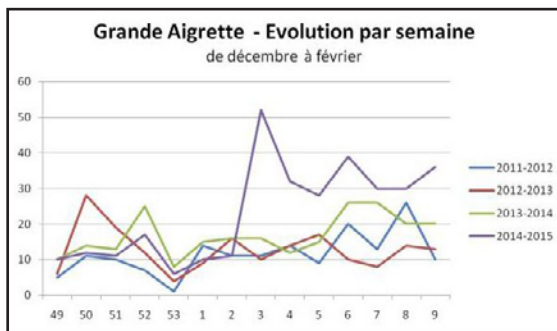
Grand Cormoran (*Phalacrocorax carbo*) : les concentrations sont nettement moins importantes que l'année précédente avec un maximum de 22 ex. le 31/01 à Zétrud, 26 ex. le 06/02 à Limelette et 20 ex. le 13/02 à Dongelberg. Remarquons que les totaux généraux pour la province sont en décroissance depuis 4 ans : 962 ex. en 2011-2012, 653 ex. en 2012-2013, 565 ex. en 2013-2014 et 466 ex. en 2014-2015.



Butor étoilé (*Botaurus stellaris*) : 1 observation à Rosières le 07/02 pour cet hivernant toujours rare en Brabant wallon.

Aigrette garzette (*Egretta garzetta*) : 1 ex. à Gastuche le 22/02.

Grande Aigrette (*Casmerodius albus*) : après une présence plus importante qu'habituellement en automne, l'espèce est observée cet hiver dans plus de 50 sites contre une bonne trentaine l'hiver précédent. Les observations les plus remarquables sont 6 ex. le 21/01 à Biez, 6 ex. le 04/02 à Gastuche, 13 ex. le 09/02 à Grand-Leez et 7 ex. le 13/02 à Tourinnes-la-Grosse. On remarquera une présence accrue en fin de période par rapport aux années précédentes.



Héron cendré (*Ardea cinerea*) : l'espèce est présente un peu partout. Les plus grands rassemblements sont notés à Tourinnes-la-Grosse (jusqu'à 21 ex le 14/12), Beauvechain (jusqu'à 10 ex. le 08/12), Piétrebais (jusqu'à 10 ex. le 29/01), Thorembais-Saint-Trond (jusqu'à 21 ex. le 15/02), Bonlez (jusqu'à 18 ex. le 15/02) et Court-Saint-Etienne (jusqu'à 23 ex. le 27/02). Le premier retour à la héronnière est mentionné le 28/01 à Rixensart. La colonie de Court-St-Etienne est estimée à plus de 10 nids et des restes de coquilles attestent de la présence de jeunes le 27/02.



Photo : Bernard Danhaive

Cigogne blanche (*Ciconia ciconia*) : aucun hivernage de cette espèce dans la province. Le passage pré-nuptial s'amorce début janvier pour s'intensifier dès la mi-février avec 50 ex. en vol le 13/02 à Tubize, 12 ex. à Lasne le 22/02 et 10 ex. à Waterloo le 26/02.

Milan royal (*Milvus milvus*) : une seule observation au cœur de l'hiver à Glimes le 02/01. Un mouvement migratoire se dessine fin février avec trois observations d'1 ex. : le 21 à Hamme-Mille, le 22 à Jodoigne et le 28 à Opprebaix.

Autour des palombes (*Accipiter gentilis*) : un oiseau chanteur se manifeste à partir du 04/02 dans son « bastion » du domaine Solvay à La Hulpe.

Buse variable (*Buteo buteo*) : l'hivernage constaté à partir de la mi-novembre sur la base militaire de Beauvechain se poursuit et se renforce encore début décembre, avec un maximum de 38 oiseaux le 04/12 (correspondant à un des jours les plus froids de ce début d'hiver). 23 exemplaires y sont encore notés le 16/02 et l'hivernage proprement dit s'y termine le 19/02 avec 12 exemplaires. Ailleurs, les nombres sont rarement supérieurs à 2 ex.



Photo : Catherine Daout

Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*) : pour cette espèce également, et comme en automne, le camp militaire de Beauvechain est aussi attractif en hiver, principalement durant la première quinzaine de décembre. Un maximum de 17 exemplaires est noté le 04/12 (soit à la même date que le « pic » noté pour la Buse variable). Le redoux constaté à partir du 15/12 semble avoir dispersé les oiseaux. Un comportement territorial est déjà noté le 25/12 à Lillois-Witterzée.

Faucon émerillon (*Falco columbarius*) : comme d'habitude, les observations se concentrent dans l'est de la province, à Neerheylissem le 09/12, Folx-les-Caves le 11/01 et Grand-Rosière-Hottomont le 17/01. Au centre de la province, cette espèce est notée à Sart-Dames-Avelines le 21/01 et à Limelette le 18/02 (curieuse observation d'un oiseau posé au bord d'une terrasse avec un passereau dans les serres).



Photo : José Granville

Chevalier culblanc (*Tringa ochropus*) : la plupart des observations sont faites à partir du 19/01, moment où l'espèce apparaît à Gastuche, avec des nombres allant jusqu'à 8 ex. en février. Des isolés sont observés sur 5 autres sites.

Chevalier guignette (*Actitis hypoleucos*) : 1 ex. le 07/01 à Bierges.



Photo : Hervé Paques (Bierges)

Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*) : en prélude à la nidification qui aura lieu sur ce site, deux oiseaux crient et se poursuivent au-dessus de la carrière de Dongelberg dès le 18/01 (voir l'article qui est consacré à cette nidification dans le Bruant Wallon n°28).

Râle d'eau (*Rallus aquaticus*) : hivernant régulier, présent sur 13 sites, avec un maximum de 6 ex. à l'étang de Pécrot le 13/12.

Gallinule poule-d'eau (*Gallinula chloropus*) : les rassemblements hivernaux semblent limités en cet hiver doux. On note néanmoins un maximum de 61 ex. sur l'étang Materne à Villers-la-Ville le 16/02.

Foulque macroule (*Fulica atra*) : peu de grands rassemblements notés durant cet hiver doux. Un maximum de 187 ex. aux étangs de Bierges le 07/02.

Pluvier doré (*Pluvialis apricaria*) : étonnamment, il n'y a eu aucune observation d'hivernants cette année !

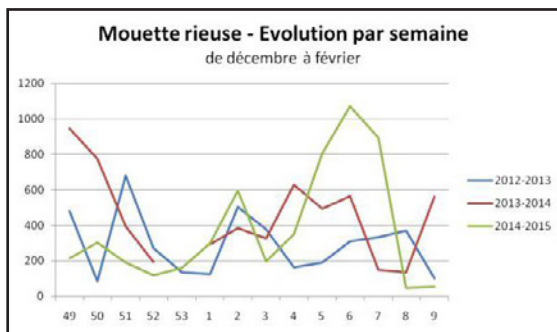
Vanneau huppé (*Vanellus vanellus*) : peu d'hivernants à proprement parler puisque les observations se concentrent sur la première décennie de décembre et la fin février, où un couple est signalé comme cantonné à Gastuche. Le plus grand groupe est observé à Thisnes le 06/12, avec 150 ex. Au total, environ 500 ex. auront été observés durant la période, comme l'hiver précédent.

Bécasse des bois (*Scolopax rusticola*) : présente pendant toute la période. On compte 11 observations d'individus isolés et 2 observations de 2 ex. ensemble (Incourt et réserve du Carpu)

Bécassine des marais (*Gallinago gallinago*) : observée tout au long de la période, isolément ou en petits groupes, avec un maximum de 13 ex. se posant dans les champs en bordure des décanteurs de Genappe le 20/12.

Bécassine sourde (*Lymnocyptes minimus*) : 6 observations d'hivernants isolés, réparties sur toute la période, à Braine-l'Alleud, Pécrot-Chaussée, Genappe (décanteurs) et Nodebais.

Mouette rieuse (*Larus ridibundus*) : belle progression de l'espèce en fin d'hiver avec 5 lieux présentant des groupes de plus de 200 ind. En allant même jusqu'à 350 ex. sur le lac de Louvain-la-Neuve. Au CET de Mont-Saint-Guibert, loin des milliers d'individus comptabilisés avant 2010 quand il y avait encore des déchets organiques, il faut tout de même souligner la présence de 250 individus en janvier. Pas de mouvement dans la colonie de Genappe en février, contrairement à février 2014 qui s'était montré exceptionnellement doux. Un retour à la normale donc sur ce point.



Mouette tridactyle (*Rissa tridactyla*) : une donnée exceptionnelle d'1 ex. aux étangs de Bierges le 9 février de ce laridé très rare à l'intérieur des terres. Les mentions belges sont d'ailleurs en général assez rares mais il est à noter que, depuis 2011, l'espèce augmente en fréquence et en nombre chez nous.



Photo : Hervé Paques (Bierges)

Goéland pontique (*Larus cachinnans*) : un adulte est observé à Limelette début janvier. Puis une seconde mention d'un adulte début février sur l'étang de Gastuche. L'espèce devient annuelle mais est sans doute sous-détectée.



Photo : Hervé Paques (Gastuche)

Pigeon ramier (*Columba palumbus*) : nombreux rassemblements de 150 à 500 ex. durant la première quinzaine de décembre. Mais, contrairement aux années précédentes, peu de groupes réellement importants, avec un seul groupe de 2.000 ex. en halte migratoire le 15/02 à Genappe.

Le nombre total est nettement plus bas que les 2 années précédentes.

Hibou des marais (*Asio flammeus*) : aucun hivernage n'a été repéré cet hiver, il est vrai, pas particulièrement froid. Après les 2 mentions de début novembre concernant probablement des oiseaux en migration, une seule observation en fin d'hiver, d'1 ex. en vol le 04/02 à Thorembais-Saint-Trond.



Photo : Stephan Peten

Goéland argenté (*Larus argentatus*) : comme pour la Mouette rieuse, nous sommes loin des milliers d'individus comptabilisés à Mont-Saint-Guibert avant 2010 mais ce dernier hiver a tout de même vu revenir plusieurs centaines de Goélands argentés sur le site. Jusqu'alors, le maximum était resté de quelques dizaines. Ici, pendant tout le mois de janvier 2015, ce sont entre 170 et 350 individus qui occupent les lieux.

Pic noir (*Dryocopus martius*) : des isolés sont observés sur 11 sites. Remarquons qu'un ex. est observé aux décanteurs de Genappe à 3 reprises de fin novembre à début janvier. L'espèce n'y avait été signalée précédemment qu'à une reprise en mars 2012. Le site se situe au-delà des grands massifs boisés du centre de la province qui constituent les zones de présence régulière de l'espèce en Brabant wallon.



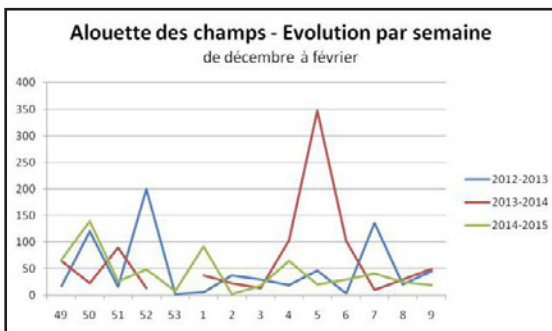
Photo : Gilbert Nauwelaers (Genval)

Pic épeiche (*Dendrocopos major*) : des tambourinages sont entendus dès les premiers jours de janvier comme en 2012 et 2014. Poursuites territoriales entre 2 individus observés le 14/01 à la Grande Bruyère de Rixensart.

Pic mar (*Dendrocopos medius*) : premiers chants le 13/02 à Houtain-le-Val sur un site où l'espèce n'avait encore jamais été contactée.

Pic épeichette (*Dendrocopos minor*) : un accouplement observé le 11/02 à Jodoigne.

Alouette des champs (*Alauda arvensis*) : nettement moins d'oiseaux que les années précédentes. Une dizaine de groupes d'hivernants d'une certaine ampleur (20 à 51 ex.) sont observés dans les plaines agricoles, surtout en décembre. Notons la présence de 50 ex. à Neerheylissem du 09/12 au 02/01.



Alouette lulu (*Lullula arborea*) : une seule observation d'1 ex. très précoce en vol en direction du Nord le 22/02 à Pérot-Chaussée.

Pipit farlouse (*Anthus pratensis*) : après un hiver 2013-2014 exceptionnellement favorable avec 400 ex. observés, retour aux nombres des années précédentes avec un total de 100 ex. pour l'hiver. Seuls 2 groupes de plus de 10 ex. ont été notés, 30 ex. le 23/12 à Dongelberg et 21 ex. le 17/01 à L'Ecluse.

Pipit spioncelle (*Anthus spinoletta*) : contrairement aux années précédentes, aucun spioncelle n'a été signalé dans la province cet hiver. Aucune mention entre autres pour les 2 dortoirs habituels de Pérot et Nodebais.

Bergeronnette grise (*Motacilla alba alba*) : une petite vingtaine d'observations d'1 à 4 ex. Notons une observation étonnante d'un groupe de plus de 70 ex. dans un même arbre sur la Grand Place de Louvain-la-Neuve en plein marché de Noël. D'abord assez mobiles et bruyantes, elles finissent par s'immobiliser et se taire.

Cincle plongeur (*Cinclus cinclus*) : 1 ex. observé à plusieurs reprises du 17 au 27/01 à Villers-la-Ville.

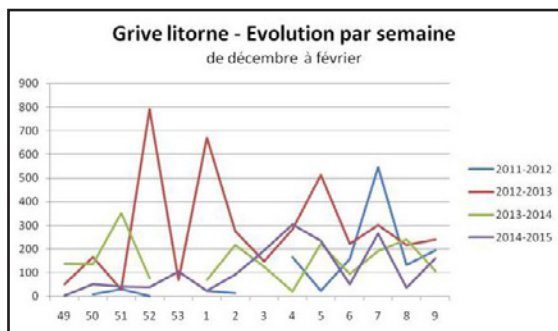


Photo : Pierre Peignois

Accenteur mouchet (*Prunella modularis*) : un premier chanteur se fait entendre le 26/12 à Court-Saint-Etienne. D'autres suivront à partir du début janvier et ces manifestations sonores se feront de plus en plus nombreuses jusqu'à la fin de la période.

Tarier pâtre (*Saxicola torquatus*) : une seule observation d'une femelle le 28/12 à Ohain.

Grive litorne (*Turdus pilaris*) : les comptages sont comparables à ceux des années précédentes, exception faite de l'année 2012-2013 qui était remarquable. Notons deux gros passages de 200 ex. respectivement le 01/02 à Jodoigne et le 17/02 à Corbais.



Grive mauvis (*Turdus iliacus*): un vol de 50 ex. est signalé à Bossut-Gottechain le 07/12. Ensuite la présence de cette grive est signalée par petits groupes tout au long de la période.

Bouscarle de Cetti (*Cettia cetti*) : espèce sédentaire localisée dont 1 à 3 ex. sont observés durant toute la saison surtout sur le site classique des étangs de Pécrot mais aussi, comme durant la période antérieure, à Pécrot-Chaussée. Une observation également aux Grands Prés à Gastuche. Le chant est noté dès le 18/01 à Pécrot.

Fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*) : hivernant en très petit nombre chez nous dont 1 ex. est mentionné à Villers-la-Ville le 14/12. Cette fauvette était présente dans 4 jardins brabançons lors de l'opération « Devine qui... » début février.

Pouillot véloce (*Phylloscopus collybita*) : ce pouillot hiverne également en petit nombre dans notre province et il a été observé à 11 reprises sur 9 sites différents. Par ailleurs, 1 seul jardin brabançon a reçu sa visite lors de l'opération « Devine qui... ».



Photo : Hervé Paques (Gastuche)

Mésange charbonnière (*Parus major*) : 2 premiers chanteurs assez précoces le 23/12 à Dongelberg. Il s'agit toujours de la mésange la plus détectée dans les jardins de la province lors du recensement des oiseaux de jardin.

Mésange boréale (*Poecile montanus*) : premier chanteur le 17/01 à Genappe où jusqu'à 5 ex. ont été dénombrés le 13/12. Cette espèce ne fréquente que très exceptionnellement les jardins puisque seuls 4 individus ont été renseignés dans 3 jardins lors du recensement des oiseaux de jardin en 2015.

Geai des chênes (*Garrulus glandarius*) : le geai fréquente les mangeoires et est toujours bien présent dans les jardins (48 % de jardins occupés), soit bien davantage qu'en 2014 (32 %) et qu'en 2012 (28 %) et en augmentation légère par rapport à 2013 (43 %).



Photo : Nathalie Annoye

Pie bavarde (*Pica pica*) : notons un rassemblement assez important avec 43 ex. le 15/12 à Pécrot (Grand-Pré). L'espèce est abondante et présente dans 76 % de nos jardins.

Choucas des tours (*Corvus monedula*) : pointons un groupe de 500 oiseaux dans des arbres à Wavre le 09/02 en fin de journée. Un dortoir ? D'autre part, 500 oiseaux sont observés dans un groupe de 1.000 à 2.000 corvidés à Lillois-Witterzée le 20/12. D'autres groupes importants, dépassant la centaine, sont signalés durant la période. Le choucas a fréquenté 7 % des jardins lors de l'enquête de février.

Corbeau freux (*Corvus frugilegus*) : pointons 2 belles concentrations, 500 ex. à Lillois-Witterzée le 20/12 (oiseaux faisant partie du groupe de corvidés cité ci-dessus) et 1.000 ex. répartis dans 2 groupes à Saint-Géry le 30/01. Le Corbeau freux a fréquenté seulement 0,7% des jardins ce qui était son plus mauvais score depuis 2010 !

Corneille noire (*Corvus corone*) : les 2 plus grands rassemblements durant cette période hivernale sont observés les 10/01 et 31/01 dans la sablière de Mont-Saint-Guibert avec environ 110 et 115 ex. La corneille est bien présente dans les jardins avec 62,3 % des jardins occupés : présence en augmentation constante depuis 2012 (gain de 10%).

Étourneau sansonnet (*Sturnus vulgaris*) : notons un dortoir à Chastre, apparu en novembre et sans cesse grandissant, avec 600 ex. le 30/01. Deux chanteurs, imitant l'un la Grive musicienne, l'autre le Faucon crécerelle, sont entendus respectivement au Bois des Rêves (Céroux-Mousty) le 22/02 et à Beauvechain le 26/02. L'étourneau occupe 25,8% des jardins, pourcentage fort semblable à ceux des années 2010 à 2013, 2014 ayant enregistré une forte chute avec seulement 10,5% des jardins occupés.

Moineau domestique (*Passer domesticus*) : des petits groupes sont notés durant toute la saison, allant jusqu'à 25 ex. L'espèce est présente dans 48,4% des jardins en février. Le 22/02, un adulte est observé construisant un nid.

Moineau friquet (*Passer montanus*) : observé seul ou par petits groupes durant toute la période, le Moineau friquet est présent dans 14,37 % des jardins.

Pinson des arbres (*Passer coelebs*) : peu de gros rassemblements hivernaux sont mentionnés. Notons cependant 300 ex. le 24/01 à Waterloo, 100 ex. le 04/02 à Chastre et 80 ex. le 05/02 à Court-Saint-Etienne. Ce fringille familier fréquente 68,87 % des jardins en février. Un premier chanteur est entendu à Dongelberg le 07/02.

Pinson du Nord (*Fringilla montifringilla*) : très peu d'oiseaux sont vus cette année, avec seulement 58 ex. pour les 3 mois de la période. Sa présence est mentionnée d'octobre à fin mars. Il est noté dans 12% de nos jardins.

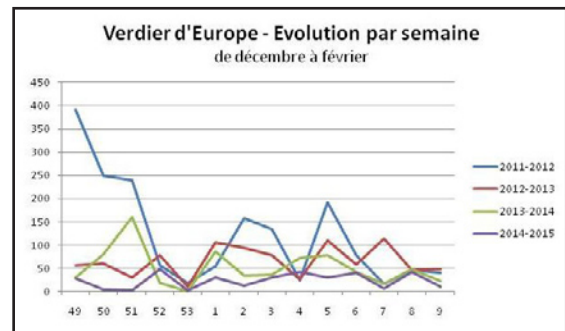


Photo : Pierre Peignoix

Linotte mélodieuse (*Carduelis cannabina*) : peu d'observations cet hiver. Une seule grande bande est mentionnée à Neerheylissem début janvier allant jusqu'à 280 ex. le 06.

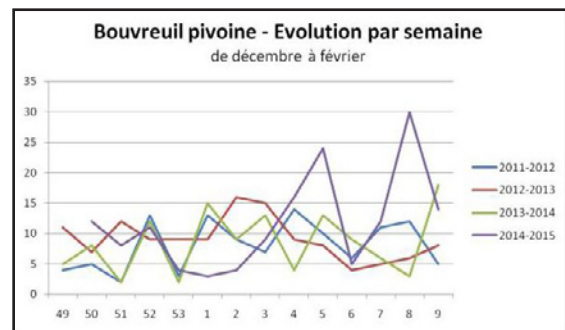
Sizerin flammé / boréal (*Carduelis flammea / cabaret*) : il est à remarquer qu'il n'y a eu aucune mention hivernale pour cette espèce hivernant pourtant régulièrement chez nous même si c'est en petit nombre.

Verdier d'Europe (*Carduelis chloris*) : le total d'oiseaux observés est nettement plus bas que les hivers précédents : 333 ex. en 2014-2015 pour 728 ex. en 2013-2014, 917 ex. pour 2012-2013 et 1.699 ex. pour 2011-2012. Il est présent dans 26,99% des jardins en février. Un premier chant est entendu à Ottignies le 04/02.



Tarin des aulnes (*Carduelis spinus*) : la présence du tarin est continue durant toute la période. Des groupes de plus de 20 ex. sont notés sur 10 sites avec des maxima de 40 ex. aux étangs de Pécrot et à Hamme-Mille, de 50 ex. au vallon du Pinchart à Ottignies et de 80 ex. à Bossut-Gottechain.

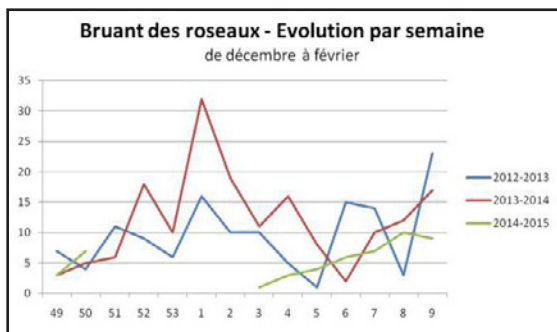
Bouvreuil pivoine (*Pyrrhula pyrrhula*) : bien présent, partout, durant toute la période, seul ou en petits groupes. En fin d'hiver, sa présence est plus importante que les années précédentes. Un accouplement est observé le 14/02 à Biez.



Grosbec casse-noyaux (*Coccothraustes coccothraustes*) : présence sporadique sur 10 sites avec un total de 48 ex. pour l'hiver et un maximum de 9 ex. le 20/01 à Court-Saint-Etienne.

Bec-croisé des sapins (*Loxia curvirostra*) : 5 observations de ce fringille coloré pour 4 sites, avec un maximum de 7 ex. à Wavre le 28/01.

Bruant des roseaux (*Emberiza schoeniclus*) : présent de façon sporadique et en nettement moins grand nombre que les hivers précédents avec un total de 55 ex. pour les 3 mois contre 169 ex. l'année précédente.



Bruant lapon (*Calcarius lapponicus*) : 2 ex. de ce bruant nordique rarement de passage dans notre province ont été observés le 09/12 à Neerheylissem.



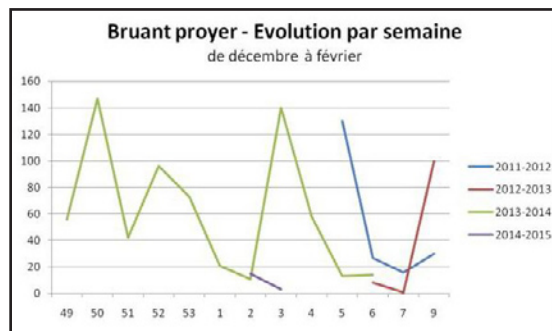
Photo : Stephan Peten

Bruant jaune (*Emberiza citrinella*) : encore une espèce dont la présence hivernale est moins importante que les années précédentes. Un premier chanteur est entendu le 27/02 à Grez-Doiceau.



Photo : Marc Fasol (Baisy-Thy)

Bruant proyer (*Miliaria calandra*) : hiver catastrophique pour cette espèce en chute libre. 3 mentions seulement pour la période - contre 42 l'hiver précédent ! - dont 1 groupe de 15 ex. le 11/01 à Neerheylissem et 17 ex. le 04/02 à Opprebais.



Et chez nos voisins ?

Chez nos voisins, l'impression est la même que chez nous : l'hiver a été nettement moins fertile en espèces rares. Epinglons cependant 1 **Corneille mantelée** (*Corvus cornix*) le 28/12 à Sterrebeek et 1 **Glaréole à ailes noires** (*Glaucopis nordmanni*) du 29/11 au 03/12 à Overijse. Notons encore au canal de Bruxelles 1 **Goéland à ailes blanches** (*Larus glaucooides*) du 05/02 au 01/03 et 1 **Goéland bourgmestre** (*Larus hyperboreus*) de 1er hiver les 04 et 05/01 puis le 15/02.



Photo : Corneille mantelée (Vincent Rasson)

Du côté des hivernants, 1 **Cygne chanteur** (*Cygnus cygnus*) est signalé le 28/12 à Het Vinne (Zoutleeuw) et 15 ex. du 07/12 au 06/03 à Rummen, 1 **Harelde boréale** (*Clangula hyemalis*) à Het Vinne (Zoutleeuw) du 29/11 au 02/12 et 1 autre (ou la même ?) du 11 au 13/12 à Sint-Joris-Winge (Lubbeek). Notons aussi la **Buse pattue** (*Buteo lagopus*) qui a séjourné comme les années précédentes à Ezemaal et environs (Tirlemont) pendant toute la période ainsi que d'autres observées de façon ponctuelle à Leefdaal, Haasrode et Bierbeek. Un seul **Hibou des marais** (*Asio flammeus*) est signalé à Crehen (Hannut). Notons encore 2 **Rémiz pendulines** (*Remiz pendulinus*) à Het Vinne (Zoutleeuw) et 1 **Héron garde-bœufs** (*Bubulcus ibis*) à Rummen.



Photo : Cygne chanteur (Hervé Paques)

Des **Milans royaux** (*Milvus milvus*) isolés sont vus à différents endroits et des groupes de **Grues cendrées** (*Grus grus*) sont vus, pas seulement en période de migration pré-nuptiale, notamment 50 ex. à Tienen le 25/12, 30 ex. le 01/01 à Erps-Kwerps, 60 ex. le 11/02 à Leuven.

Notons encore 2 espèces dont l'origine sauvage est loin d'être certaine, des **Nettes rousses** (*Netta rufina*)

au Rouge Cloître à Auderghem et au parc de Woluwé tout proche, comme l'hiver précédent, mais aussi aux décanteurs d'Eghezée et des **Fuligules nyroca** (*Aythya nyroca*) également au Rouge Cloître et au parc de Woluwé mais aussi au Groot Broek à Rhode-Sainte-Agathe et au canal à Bruxelles.

Espèces observées durant la période mais non détaillées dans les chroniques

Cygne tuberculé, Oie cendrée, Oie à tête barrée, Bernache du Canada, Bernache nonnette, Ouette d'Egypte, Canard colvert, Faisan de Colchide, Grèbe huppé, Busard Saint-Martin, Epervier d'Europe, Pigeon colombin, Tourterelle turque, Perruche à collier, Perruche alexandre, Effraie des clochers, Grand-duc d'Europe, Chevêche d'Athéna, Chouette hulotte, Hibou moyen-duc, Martin-pêcheur d'Europe, Pic vert, Bergeronnette des ruisseaux, Rougegorge familier, Rougequeue noir, Merle noir, Grive musicienne, Grive draine, Troglodyte mignon, Roitelet huppé, Roitelet à triple bandeau, Mésange à longue queue, Mésange bleue, Mésange huppée, Mésange noire, Mésange nonnette, Sittelle torchepot, Grimpereau des jardins, Chardonneret élégant, Serin cini

Remerciements

Nous remercions toutes les personnes dont les observations ont permis d'écrire cette chronique. Un tout grand merci également à Antoine Derouaux (Centrale Ornithologique d'Aves) qui nous a aimablement fourni la compilation des données encodées sur les sites <http://www.observations.be> et <http://biodiversite.wallonie.be/outils/encodage/>.

Pour enrichir les prochaines chroniques, n'hésitez pas à communiquer vos observations en les encodant sur le site <http://www.observations.be>.
Merci d'avance pour votre collaboration !

Vous êtes de plus en plus nombreux en Brabant wallon à photographier les oiseaux près de chez vous. Nous avons besoin de vous pour illustrer notre revue. Nous privilégions tous les clichés provenant de notre province. A envoyer à [bw\(AT\)natagora.be](mailto:bw(AT)natagora.be). Merci d'avance.

Jouons ensemble

Les yeux dans les yeux

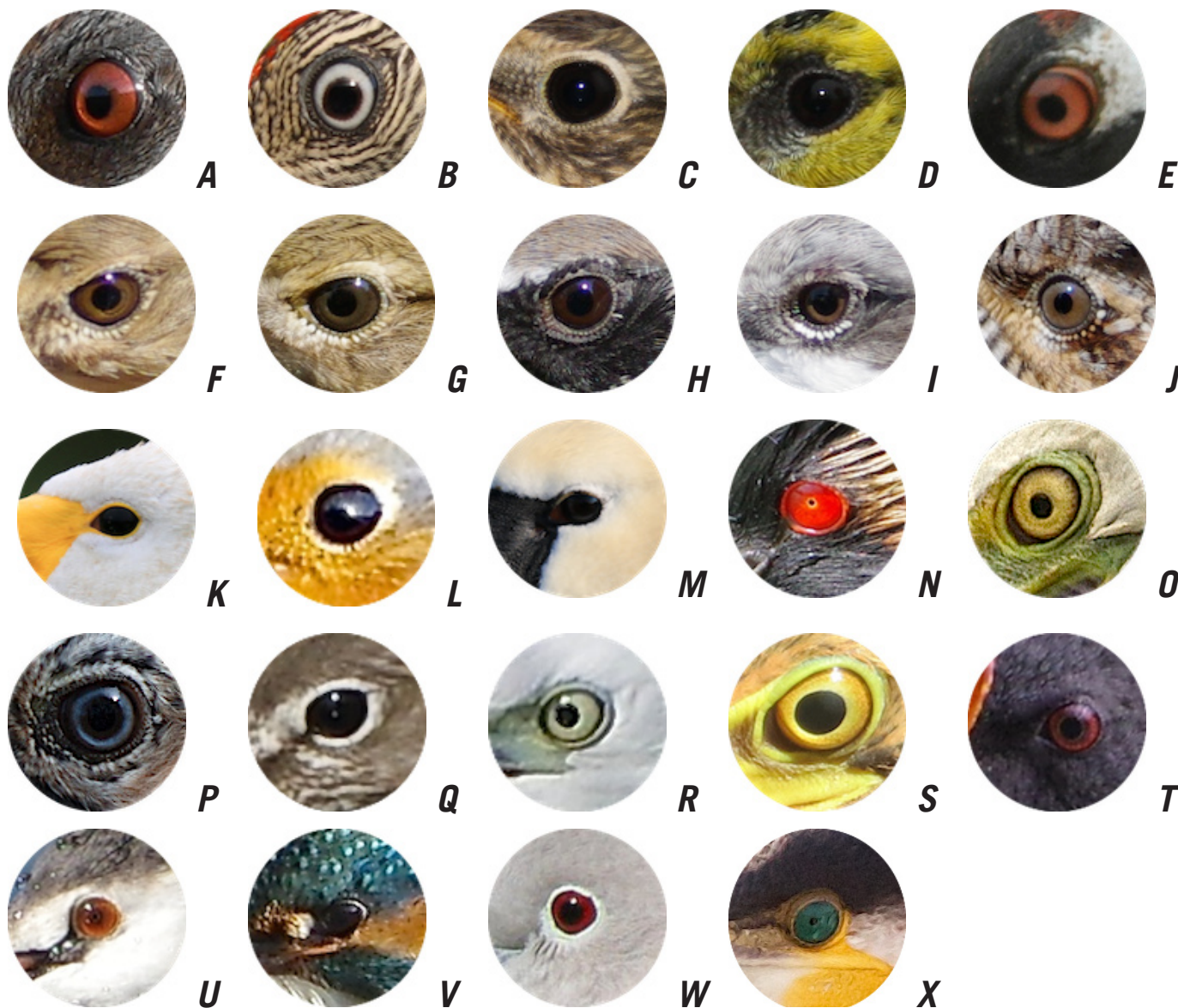
Philippe Selke

Reconnaissez-vous ces oiseaux à leurs yeux ?

Vous n'en sortez pas ?

De l'aide vous attend en page 21.

Photos : Patricia Cornet, Bernard Danhaive, Claire Fery, Hervé Paques, Vincent Rasson, Philippe Selke



Enseignements de l'Atlas pour le Brabant wallon

Analyse

Texte : Jean Dandois et Claire Huyghebaert

Cet article, le 16^e de la série entamée dans le Bruant Wallon n° 13, est le dernier de cette série visant à faire ressortir les tendances des espèces nicheuses du Brabant wallon depuis le dernier Atlas belge (1973-1977), et ce, à la lumière du récent Atlas des oiseaux nicheurs de Wallonie (2001-2007).

Quelles sont les grandes tendances ?

Globalement, sur 195 espèces d'oiseaux nichant en Wallonie au moment de l'Atlas 2001-2007, nous constatons que 60 espèces, soit 30,8% du total, **ne nichaient pas** en Brabant wallon, ni en 2001-2007, ni lors du dernier Atlas belge de 1973-1977. Parfois, une nidification a été suspectée mais n'a pas pu être prouvée. Généralement, les causes de cette absence de nidification sont le manque de milieu adéquat ou la situation de notre province hors de l'aire de répartition de l'espèce.

Peu d'espèces nicheuses montrent une **évolution plutôt stable**. Elles ne sont que 17, soit 8,7% du total. Ce sont pour la plupart des espèces assez répandues et pas trop difficiles quant à leurs conditions d'habitat.



Photo : Chevêche d'Athéna (Philippe Selke)

Nicheurs en Brabant wallon	Liste rouge	Statut nidification en Wallonie	Statut nidification en Bw	% Wallonie
Cygne tuberculé	introduit	progression	stable	
Faisan de Colchide	introduit	assez commun, répandu, en déclin	stable	12,4
Pigeon biset domestique		commun, répandu, issu d'oiseaux d'élevage	présupposé stable	5,3
Tourterelle turque		commun, très répandu, en augmentation	stable ou légère augmentation	9,5
Effraie des clochers		assez rare, très répandu, en progression	stable ou légère augmentation	3,6
Hibou moyen-duc		assez commun, très répandu, aux effectifs fluctuants	stable	4,9
Chevêche d'Athéna	à la limite d'être menacé	assez commun, répandu, stable	stable	8,3
Martinet noir		commun, très répandu, stable	stable	3,4
Bergeronnette grise		commun, très répandu, stable	stable ou légère diminution	5,0
Rousserolle effarvatte		assez rare, assez répandu, en augmentation	stable lors de l'Atlas, augmentation possible depuis	9,1
Pouillot véloce		très commun, très répandu, en diminution après augmentation	stable	5,6
Mésange charbonnière		très commun, très répandu, stable	stable	5,6
Mésange noire		commun, très répandu, en diminution	stable	0,7
Mésange bleue		très commun, très répandu, stable ou en légère augmentation	stable	5,8
Mésange nonnette		commun, très répandu, en diminution	stable	1,4
Geai des chênes		commun, très répandu, en augmentation	stable	2,0
Bouvreuil pivoine		assez commun, très répandu, stable	stable	1,7

La dernière colonne du tableau ci-dessus indique le pourcentage de nicheurs en Brabant wallon par rapport à l'effectif total de la Wallonie. Sachant que la superficie de notre province est de 6,5% de celle de la Wallonie, les effectifs plus élevés que 6,5% ont été colorés de jaune.

Autre catégorie de faible importance, avec 16 espèces, soit 8,2% du total : les espèces se reproduisant chez nous **occasionnellement ou en très petits nombres**. Il s'agit tantôt d'espèces introduites, tantôt d'espèces à exigences très précises pour lesquelles un ou quelques couples ont trouvé un site qui leur convenait.



Photo : Petit Gravelot (Julien Taymans - Quenast)

Nous avons inclus dans cette catégorie 2 espèces qui

ne nichaient pas en Brabant wallon lors de l'Atlas de 2001-2007 mais qui ont mené à bien une nidification depuis, ce sont le Faucon pèlerin et le Guêpier d'Europe.

Nicheurs en Brabant wallon	Liste rouge	Statut nidification en Wallonie	Statut nidification en Bw	% Wallonie
Cygne noir	introduit	irrégulier	rare (2 sites)	
Oie à tête barrée	introduit	occasionnel	1 site	
Tadome de Belon		rare, localisé, progression	rare (2 sites)	
Canard mandarin	introduit	rare, localisé, progression	rare (3 sites), nicheur récent	
Faisan vénéré	introduit	rare, localisé	dépendant des lâchers	
Busard des roseaux	en danger	très rare, localisé, en légère augmentation	très rare, non annuel	
Busard Saint-Martin	en danger	très rare, localisé, devenu annuel	très rare, non annuel	
Busard cendré	en danger	très rare, localisé, en progression	très rare, non annuel	
Faucon pèlerin	vulnérable	rare, localisé, réapparu après extinction, en progression	1 nidification en 2015	
Marouette ponctuée	non évalué	occasionnel.	tout à fait occasionnel	
Huitrier pie	non évalué	récent, très rare, très localisé	1 couple sur 1 site	
Petit Gravelot	à la limite d'être menacé	rare, peu répandu, fluctuant après progression	quelques nidifications réussies	10,7
Mouette rieuse	vulnérable	assez rare, localisé, en déclin après progression	1 seule colonie à Genappe	
Guêpier d'Europe		irrégulier	1 nidification en 2015	
Pipit des arbres	à la limite d'être menacé	assez commun, répandu, en diminution	forte diminution; non prouvée pendant l'atlas	0,5
Locustelle tachetée		assez commun, répandu, en progression	augmentation, assez rare	

Les deux catégories les plus importantes en nombre après l'absence de nidification sont les espèces en progression avec 55 espèces soit 28,2% du total des nicheurs et les espèces en déclin avec 50 espèces soit 25,6% du total.

Examinons d'abord les **espèces en déclin**, que celui-ci soit important ou non.

Un certain nombre d'espèces jadis nicheuses en Brabant **n'y nichent plus** actuellement ou pourraient peut-être y nicher de manière irrégulière mais la nidification n'a pas pu être prouvée pendant la période de l'Atlas. Cela concerne 14 espèces. Dans de tels cas, l'origine du déclin est souvent à trouver dans la disparition ou la détérioration de l'habitat de l'espèce.



Photo : Chevalier guignette (Philippe Selke)

Nicheurs en Brabant wallon	Liste rouge	Statut nidification en Wallonie	Statut nidification en Bw	% Wallonie
Canard souchet		très rare, très localisé, en déclin	éteint	
Sarcelle d'hiver		très rare, très localisé, en déclin	éteinte	
Sarcelle d'été		très rare, très localisé, en déclin	éteinte	
Avocette élégante	vulnérable	très rare, très localisé	éteinte, 1 seule nidification en 1996	
Chevalier guignette		éteint	probablement éteint	
Bécassine des marais	en danger critique	au bord de l'extinction	probablement éteinte, quelques nidifications possibles	
Engoulevent d'Europe	en danger	rare, localisé, en déclin	éteint	
Cincla plongeur		assez rare, répandu, stable	éteint	
Tarier des prés	en danger critique	rare, localisé, en déclin	éteint depuis années 1980	
Grive litorne	à la limite d'être menacé	assez commun, répandu, en déclin après une forte progression	éteint depuis 2007?	
Phragmite des joncs	vulnérable	rare, localisé, en augmentation après diminution.	nidification plus prouvée	
Locustelle luscinoïde	en danger critique	très rare, très localisé, menacé d'extinction	présente depuis 1960, éteint depuis 1987	
Rousserolle turdoïde	en danger critique	devenu occasionnel	présente entre 1960 et 1980, éteint depuis	
Bruant zizi		éteint	pas pdt atlas	

Toujours dans les espèces en diminution, 14 espèces sont en **diminution sévère** :

Nicheurs en Brabant wallon	Liste rouge	Statut nidification en Wallonie	Statut nidification en Bw	% Wallonie
Tourterelle des bois	vulnérable	assez commun, très répandu, en déclin	diminution sévère	3,7
Coucou gris	vulnérable	assez commun, très répandu, en diminution	diminution sévère	2,8
Pipit farlouse	vulnérable	assez commun, répandu, en déclin	forte diminution; extinction possible depuis l'atlas	2,0
Rossignol philomèle	à la limite d'être menacé	assez rare, assez répandu, en déclin	forte diminution; peut-être éteint depuis l'atlas	1,8
Rougequeue à front blanc	à la limite d'être menacé	assez commun, répandu, en déclin	déclin certain	0,8
Tarier pâle		répandu, assez commun, en forte augmentation	forte diminution	0,5
Grive draine		commun, très répandu, stable	en diminution relativement prononcée	2,3
Pouillot fitis		commun, très répandu, en diminution	diminution assez forte	0,9
Pouillot siffleur		assez commun, répandu, en diminution	forte diminution, fluctuant	
Moineau friquet	à la limite d'être menacé	assez commun, très répandu, en déclin	en nette diminution	6,0
Linotte mélodieuse		commun, très répandu, en diminution	en nette diminution	4,2
Serín cini	vulnérable	assez rare, assez répandu, en déclin	sévère diminution	0,6
Grosbec casse-noyaux		assez commun, répandu, en progression	forte diminution	0,2
Bruant proyer	en danger	assez rare, assez répandu, en déclin	en sérieuse diminution	26,4

Notons que notre province accueille 26,4% de l'effectif wallon du Bruant proyer, espèce cependant en fort déclin chez nous comme dans le reste de la Wallonie.



Photo : Grosbec casse-noyaux (Catherine Daout - Ottignies)

Douze espèces sont en **légère diminution** :

Nicheurs en Brabant wallon	Liste rouge	Statut nidification en Wallonie	Statut nidification en Bw	% Wallonie
Perdrix grise	vulnérable	assez commun, assez répandu, en déclin	légère diminution	11,3
Gallinule poule-d'eau		assez commun, très répandu, en diminution	légère diminution	11,7
Hirondelle de fenêtre		commune, très répandue, en diminution	légère diminution	5,0
Accenteur mouchet		commun, très répandu, stable ou en diminution possible	faible diminution	5,8
Rougegorge familier		très commun, très répandu, stable	faible diminution	1,2
Grive musicienne		commun, très répandu, dont l'évolution est incertaine	légère diminution	2,8
Merle noir		très commun, très répandu, probablement stable	légère diminution	6,3
Hypolaïs icterine	à la limite d'être menacé	assez rare, assez répandu, en déclin	légère diminution	15,0
Mésange boréale	à la limite d'être menacée	assez commun, très répandu, en diminution	légère diminution	4,5
Étourneau sansonnet		très commun, très répandu, en diminution	légère diminution	7,5
Moineau domestique		très commun, très répandu, peut-être stable après diminution	légère diminution	4,9
Bruant jaune		commun, très répandu, en diminution	en légère diminution	5,0



Photo : Gobemouche gris (Pierre Peignoix)

La dernière catégorie est celle des **espèces en progression** avec 55 espèces.

Notons d'abord les 9 espèces qui n'étaient pas présentes lors de l'Atlas de 1973-1977 et sont **apparues** lors de l'Atlas actuel ou plus récemment :

Nicheurs en Brabant wallon	Liste rouge	Statut nidification en Wallonie	Statut nidification en Bw	% Wallonie
Canard chipeau		rare, localisé, progression	rare (3 sites certains), nicheur récent	
Nette rousse		occasionnel	nicheur récent, une seule nidification prouvée	
Grèbe à cou noir	à la limite d'être menacé	rare, localisé, en progression	apparition, annuel à Genappe	
Faucon hobereau	à la limite d'être menacé	assez rare, répandu, en progression	apparition; quelques couples	15,0
Perruche à collier	introduit	rare, localisé, en progression	apparition, lente expansion	72,0
Grand-duc d'Europe	vulnérable	rare, assez localisé, réapparu après extinction, en progression	apparition sur 1 à 3 sites	
Pic mar		assez commun, répandu, en progression	apparition sur 6 carrés, nette augmentation	0,9
Gorgebleue à miroir		assez rare, assez localisé, en progression	apparition durant l'Atlas, une seule nidification confirmée	
Bouscarle de Cetti	à la limite d'être menacé	rare, localisé, en progression	nicheur probable, en augmentation depuis l'Atlas	

On peut voir que la Perruche à collier, espèce invasive, est majoritairement présente dans notre province pour ce qui concerne les effectifs de Wallonie.



Photo : Grèbe à cou noir (Philippe Selke)



Photo : Accenteur mouchet (Thomas Robert - Chastre)

Dix espèces sont **en déclin**, sans indication de l'importance de celui-ci :

Nicheurs en Brabant wallon	Liste rouge	Statut nidification en Wallonie	Statut nidification en Bw	% Wallonie
Alouette des champs	à la limite d'être menacé	commun, très répandu, en déclin	déclin	10,5
Hirondelle de rivage	à la limite d'être menacé	assez commun, assez localisé, fluctuant	déclin, fluctuant	27,7
Hirondelle rustique		commun, très répandu, en diminution	diminution	4,0
Fauvette des jardins		commun, très répandu, en diminution	diminution	3,8
Fauvette babillarde		assez commun, très répandu, fluctuant	diminution	1,5
Rousserolle verderolle		assez commun, très répandu, stable	diminution, localement abondante (Genappe)	5,8
Gobemouche gris		assez commun, très répandu, en déclin	en diminution	6,3
Loriot d'Europe	vulnérable	rare, assez répandu, en diminution	en diminution	1,9
Chardonneret élégant		assez commun, très répandu, en diminution	en diminution	1,5
Bruant des roseaux		assez rare, assez répandu, en diminution	en diminution	4,7

Notons ici l'importance de notre province pour les colonies d'Hirondelles de rivage qui trouvent dans les sablières de la région sablo-limoneuse des habitats de substitution et représentent 27,7% de l'effectif wallon.

Treize espèces sont en **nette augmentation** :

Nicheurs en Brabant wallon	Liste rouge	Statut nidification en Wallonie	Statut nidification en Bw Wallonie	% Wallonie
Bernache du Canada	exotique invasive	répandu, progression	en forte augmentation	
Ouette d'Égypte	exotique invasive	assez répandu, en progression	en forte augmentation	
Grèbe castagneux		assez rare, assez répandu, en progression	forte augmentation	10,2
Buse variable		assez commun, très répandu, en progression	augmentation sensible	2,1
Épervier d'Europe		assez commun, très répandu, en progression	forte augmentation	7,1
Autour des palombes		assez rare, répandu, en progression	nette augmentation	9,0
Faucon crécerelle		assez commun, très répandu, peut-être stable après progression	augmentation sensible	8,0
Râle d'eau	à la limite d'être menacé	assez rare, assez localisé, stable	augmentation sensible	12,0
Foulque macroule		assez commun, répandu, en progression	forte augmentation	12,4
Vanneau huppé		assez commun, répandu, en déclin récent après progression	nette augmentation	10,3
Pic noir		assez rare, répandu, en progression	nette augmentation	5,6
Pic vert		assez commun, très répandu, en augmentation	nette augmentation	11,2
Corneille noire		commun, très répandu, en augmentation	nette augmentation	8,8

Seize espèces sont en **légère augmentation** :

Nicheurs en Brabant wallon	Liste rouge	Statut nidification en Wallonie	Statut nidification en Bw Wallonie	% Wallonie
Bondrée apivore		assez rare, répandu, en progression	légère augmentation	3,5
Bécasse des bois		assez commun, répandu, probablement en augmentation	légère progression des effectifs	3,7
Pigeon colombin		assez commun, très répandu, en progression	légère augmentation	15,0
Pigeon ramier		très commun, très répandu, en augmentation	légère augmentation	8,4
Chouette hulotte		assez commun, très répandu, en progression	légère augmentation	4,9
Pic épeiche		commun, très répandu, stable après augmentation	légère augmentation	3,6
Pic épeichette		assez commun, répandu, en augmentation apparente	légère augmentation	4,3
Bergeronnette des ruisseaux		assez commun, très répandu, en légère augmentation	légère augmentation	6,0
Rougequeue noir		commun, très répandu, en déclin possible après augmentation	légère augmentation	3,7
Troglodyte mignon		très commun, très répandu, stable ou en légère augmentation	légère augmentation	4,6
Mésange à longue queue		assez commun, très répandu, sans doute stable	légère augmentation	6,6
Sittelle torchepot		commun, très répandu, stable après augmentation	légère augmentation	3,5
Grimpereau des jardins		commun, très répandu, en augmentation	légère augmentation	7,1
Choucas des tours		assez commun, très répandu, probablement stable	légère augmentation	8,7
Pinson des arbres		très répandu, très commun, en légère augmentation	légère augmentation	3,8
Verdier d'Europe		très répandu, commun, en diminution	légère augmentation	8,6

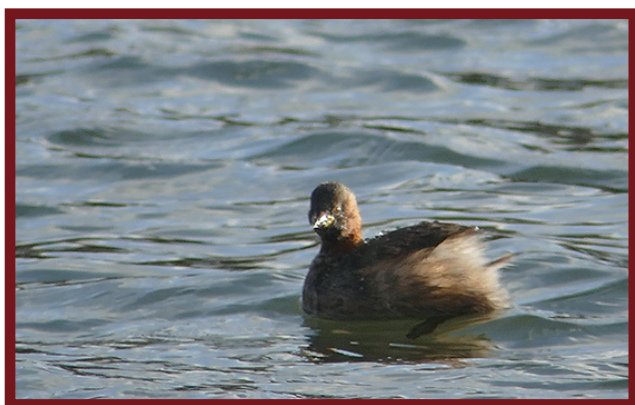


Photo : Grèbe castagneux (Hervé Paques - Bierges)

Seize espèces sont en **augmentation**, sans indication de l'importance de celle-ci :

Nicheurs en Brabant wallon	Liste rouge	Statut nidification en Wallonie	Statut nidification en Bw Wallonie	% Wallonie
Canard colvert		commun, très répandu, en augmentation	en augmentation	
Fuligule milouin		assez rare, localisé, en progression	en progression	24,0
Fuligule morillon		assez rare, peu répandu, en progression	en progression	22,0
Caille des blés		assez commun, répandu, fluctuant	en augmentation, fluctuant	15,9
Grèbe huppé		assez rare, assez localisé, en progression	augmentation	13,3
Héron cendré		assez rare, assez localisé, en progression	colonisation en cours, augmentation	7,9
Martin-pêcheur d'Europe	à la limite d'être menacé	assez rare, répandu, fluctuant	en augmentation	6,0
Bergeronnette printanière		assez commun, assez répandu, en déclin après augmentation	augmentation;	12,3
Fauvette à tête noire		très commun, très répandu, en augmentation.	augmentation, la + abondante des 4	5,7
Fauvette grise		commun, très répandu, fluctuant	augmentation	6,4
Roitelet huppé		commun, très répandu, en diminution probable	en augmentation	3,4
Roitelet à triple bandeau		commun, très répandu, en progression	en augmentation	0,8
Mésange huppée		commun, très répandu, en progression	augmentation	2,5
Pie bavarde		commun, très répandu, stable après augmentation	en augmentation	9,6
Corbeau freux		assez commun, assez répandu, en progression	en augmentation	1,4
Bec-croisé des sapins		en nombres très fluctuants	en progression, très fluctuant	1,3

Les 4 rapaces diurnes les plus communs sont en nette augmentation suite à la protection dont ils bénéficient et à l'interdiction des pesticides organochlorés.



Photo : Grimpereau des jardins (Philippe Selke - Jodoigne)



Photo : Mésange huppée (Vincent Rasson - Chastre)

Le statut de nidification des espèces en Brabant wallon est-il en phase avec celui du reste de la Wallonie ?

En général, il y a effectivement concordance entre ces statuts. Pour un certain nombre d'espèces, le statut diffère néanmoins. Ainsi, 3 espèces plutôt stables chez nous ne le sont pas pour la Wallonie. Le Geai des chênes est en augmentation en Wallonie et le Pouillot véloce et la Mésange nonnette en diminution. Pour les occasionnels et les nicheurs éteints, il y a concordance complète. Quelques espèces stables en Wallonie sont chez nous soit en diminution comme la Grive draine, le Rougegorge familier et la Rousserolle verderolle, soit en augmentation comme le Râle d'eau, la Mésange à longue queue, la Sittelle torchepot et le Choucas des tours. Certaines espèces en déclin en Wallonie sont en progression chez nous, c'est le cas du Rougequeue noir, du Verdier d'Europe, de la Bergeronnette printanière et du Roitelet huppé. Inversement, le Grosbec casse-noyaux est en forte diminution chez nous alors qu'il est en progression en Wallonie. Le cas particulier du Vanneau huppé est intéressant. Il est en effet en déclin récent après progression pour la Wallonie alors que chez nous il est toujours en nette augmentation, ceci étant à relativiser avec la diminution notée après l'Atlas.



Photo : Vanneau huppé (Philippe Selke)

Peut-on tirer des conclusions quant aux milieux particulièrement favorables ou défavorables pour la nidification?

L'exercice est assez périlleux. Tentons-le cependant pour deux types de milieux.

Il est communément admis que les espèces des **milieux agricoles** se portent mal. Cela se vérifie-t-il ici?

Malheureusement oui. Car s'il est vrai que quelques espèces sont en augmentation, comme le Vanneau huppé, la Caille des blés et la Bergeronnette printanière, ou stables comme le Faisan de Colchide et l'Effraie des clochers, la plupart des espèces de ces milieux sont en diminution comme la Perdrix grise, le Bruant jaune ou l'Alouette des champs, voire en sévère diminution comme le Pipit farlouse, le Tarier pâtre, le Moineau friquet, la Linotte mélodieuse et le Bruant proyer ou même ne nichent plus chez nous comme le Tarier des prés.



Photo : Tarier pâtre (Françoise Cornet)

Et qu'en est-il des espèces des milieux humides ?

La conclusion est moins évidente à tirer. Il est vrai qu'un certain nombre d'espèces de ces milieux se portent mal. C'est le cas du Canard souchet, des 2 sarcelles, du Chevalier guignette, du Cincle plongeur, du Phragmite des joncs et de la Rousserolle turdoïde qui ne nichent plus chez nous. C'est également le cas de la Gallinule poule-d'eau, de l'Hirondelle de rivage, de la Rousserolle verderolle et du Bruant des roseaux qui sont en déclin. Mais certaines espèces de ces milieux se portent assez bien. Ainsi, le Cygne tuberculé et la Rousserolle effarvatte ont une évolution stable. D'autres espèces sont en progression. C'est le cas hélas d'espèces invasives comme la Bernache du Canada et

l'Ouette d'Égypte, mais plus heureusement du Canard colvert, des Fuligules milouin et morillon, des Grèbes huppé et castagneux, du Râle d'eau, du Héron cendré, de la Foulque macroule, du Martin-pêcheur d'Europe et de la Bergeronnette des ruisseaux. Et n'oublions pas les 5 espèces qui sont apparues comme nicheuses dans nos zones humides, la Nette rousse, le Canard chipeau, le Grèbe à cou noir, la Gorgebleue à miroir et la Bouscarle de Cetti.



Photo : Martin-pêcheur d'Europe (Gilbert Nauwelaers)

Conclusion

Avec la série d'articles "Enseignements de l'Atlas pour le Brabant wallon", nous avons voulu faire ressortir les tendances des espèces nicheuses du Brabant wallon depuis l'Atlas belge de 1973-1977 jusqu'à la période du nouvel Atlas wallon, et parfois aussi après celui-ci, avec des références au reste de la Région wallonne.

L'avifaune nicheuse de la Wallonie était de 195 espèces lors de l'Atlas de 2001-2007. Avec 60 espèces n'y ayant jamais niché et 14 espèces n'y nichant plus, celle du Brabant wallon était à la même époque de 121 espèces. Si on ajoute les 2 espèces apparues depuis l'Atlas, l'avifaune nicheuse de notre province se monterait actuellement à 123 espèces.

Le bilan des espèces est légèrement négatif par rapport à l'Atlas belge de 1973-1977 puisque 14 espèces ont disparu de la province alors que seulement 11 nouveaux nicheurs y sont apparus. Notons cependant qu'en prenant en compte les nouveaux nicheurs, ce sont quelques 56 espèces qui ont leurs effectifs en progression. A quoi il faut ajouter les 17 espèces dont l'évolution est plutôt stable.

D'autre part, malheureusement, il faut bien constater que 36 espèces sont en diminution, voire en déclin prononcé à la limite de ne plus nicher dans la province pour certaines. Néanmoins, les 2 espèces nicheuses apparues depuis l'Atlas wallon peuvent être considérées comme un signal encourageant pour notre avifaune.

Dix ans nous séparent maintenant de ce premier Atlas wallon et il est certainement grand temps de se remettre au travail pour inventorier la situation d'aujourd'hui. Le projet d'Atlas européen en cours peut nous en fournir l'occasion (voir <http://www.aves.be/index.php?id=3410>). Et les observateurs de terrain disposent de l'outil adéquat pour encoder toutes leurs données avec le site Observations.be.

A vos jumelles !

Sources

- Bruant Wallon, numéros 1 à 27.
- Devillers P. et al. (1988) : Atlas des oiseaux nicheurs de Belgique 1973-1977. Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique, Bruxelles. 395 pages.
- Jacob J.-P. et al. (2010) : Atlas des oiseaux nicheurs de Wallonie 2001-2007. Série « Faune – Flore – Habitats » n°5. Aves et Région wallonne, Gembloux. 524 pages.
- www.Observations.be
- <http://www.iweps.be/superficie-du-territoire-wallon-et-des-provinces>

Jouons ensemble

Les yeux dans les yeux : Aide

Liste alphabétique des espèces représentées :

Aigrette garzette	Grive musicienne
Blongios nain juvénile	Grue cendrée
Chevalier culblanc	Locustelle tachetée
Cygne chanteur	Martin-pêcheur d'Europe
Cygne tuberculé	Pic vert mâle juvénile
Fauvette babillarde	Râle d'eau
Gallinule poule-d'eau	Rougegorge familier
Geai des chênes	Rougequeue à front blanc
Grand Cormoran	Rousserolle effarvatte
Grande Aigrette	Tarin des aulnes
Grèbe à cou noir	Torcol fourmilier
Grèbe huppé	Tourterelle turque

Arrêt sur image

Gilbert Nauwelaers

« Début mai, je me rends souvent, tôt le matin, au Lac de Genval, pour la parade des Grèbes huppés dans la brume du jour qui se lève. Et ce Héron cendré s'est présenté au ras des flots, avec une brème dans le bec... »



Oiseaux de chez nous

Les grives

Textes : Patricia Cornet, Bernard Danhaive, Freddy Donckels, Vincent Rasson

FICHE N°058

Grive musicienne (*Turdus Philomelos*)

Longueur : 23 cm
Envergure : 33 à 36 cm
Poids : 70 à 80 g
Statut Liste rouge 2010 : non menacée

Description

La Grive musicienne ou *Turdus Philomelos*, qui nous régale de son chant tôt le matin, porte bien son nom. L'étymologie signifie « qui aime la musique » et elle est d'ailleurs qualifiée de chanteuse dans plusieurs langues : en anglais, en néerlandais, en allemand, en danois, ...

La Grive musicienne est un oiseau trapu. La tête et les parties supérieures sont brunes. Les parties inférieures sont blanchâtres, avec une couleur chamoisée et des taches brun foncé en forme de V ou de flèche (sagittées) sur la poitrine et les flancs. L'abdomen et le bas-ventre sont blancs. Les dessous de l'aile sont orange chamoisé. La queue brune est assez courte. Les pattes et les doigts sont rose pâle.



Photo : Patricia Cornet

Habitat

C'est une nicheuse commune dans nos régions. Elle occupe divers habitats boisés avec des sous-bois épais, tels les forêts, les parcs et les jardins.

Comportement

Elle se nourrit au sol d'insectes, de larves, de vers et surtout d'escargots dont elle casse la coquille contre une pierre qu'elle utilise comme une enclume. On peut également ajouter à son régime les fruits qu'elle consomme lorsqu'ils sont tombés au sol.

Elle vit seule ou en couple, mais se joint parfois à d'autres Turdidés en hiver.

Elle chante de l'aube au crépuscule depuis un perchoir, et cela pendant toute l'année sauf pendant la période de mue en été.

Le nid en forme de coupe est construit par la femelle en mars; le mâle chante à proximité mais ne participe pas à son élaboration. La femelle y dépose de 4 à 5 œufs qui éclosent après environ 15 jours. Les deux parents nourrissent les jeunes qui s'envoleront après 12 à 15 jours.

Ils seront encore nourris 2 semaines après leur sortie du nid. Une deuxième couvée peut être entreprise fin mai, début juin.

Les populations du nord de l'Europe sont migratrices. La migration commence à la mi-septembre et culmine en octobre.

Durant la migration, son vol est direct et légèrement festonné ; la fermeture des ailes entre les battements est très brève, ce qui la distingue de la Grive draine. Chez nous, beaucoup demeurent en hiver sur leur lieu de reproduction.

En Belgique et dans le Brabant wallon

La population renseignée dans l'atlas, probablement sous-estimée, est de 68.000 couples pour la Wallonie dont 1.900 pour le Brabant wallon. Les nicheuses y représentent 2,8% de l'effectif wallon. Cette grive est présente sur tout le territoire de la province.

FICHE N°059

Grive mauvis (*Turdus iliacus*)

Longueur : 19 à 23 cm

Envergure : 33 à 34 cm

Poids : 55 à 75 g

Statut : Non nicheur, migrateur commun, préoccupation mineure selon l'IUCN

Lors des nuits calmes et claires d'octobre, les petits « ssih » entendus au-dessus de nos têtes signalent la migration des Grives mauvis. Elles quittent le nord de l'Europe pour les contrées moins froides du sud de l'Europe et du nord africain.

Description

La Grive mauvis est proche de la Grive musicienne par sa petite taille et ses coloris. Son dos est brun foncé et le dessous est blanc avec des taches sombres formant presque des stries. Mais son identification est facilitée par des sourcils et moustaches clairs entourant une tache sombre. Ses flancs sont d'un roux vif. En vol, ses couvertures sous-alaires du même roux vif apparaissent nettement. Les sexes sont semblables.

Habitat

En période de reproduction, la Grive mauvis recherche les contrées de taïga et de toundra. Au sud, en hiver, elle fréquente les milieux boisés, les haies et les prairies.

Comportement

La Grive mauvis est un oiseau grégaire en hiver. Elle se déplace alors en bande (jusqu'à 200 individus), accompagnée parfois de Grives litornes.

Elle se nourrit au sol de vers, d'insectes et de graines, et dans les arbres et les haies de baies. Elle apprécie également les pommes tombées dans les vergers en hiver. Pour certains, son nom trouverait son origine dans ces habitudes alimentaires : les termes latins « malum vitis » signifiant « mauvaise vigne ».

Elle niche dans les forêts de conifères, de bouleaux ou de saules. Elle installe son nid dans les arbres et les buissons et, à défaut, à même le sol dans la toundra. Dans ce nid, la Grive mauvis pond de 4 à 6 œufs qui donneront naissance aux petits au bout de 14 jours. Elle fait généralement deux nichées par an.

En dehors des cris de contact lancés lors de la migration, son chant est caractérisé par d'assez courtes strophes séparées par de longues pauses de 3 à 6 secondes. Chaque strophe est composée d'une partie sonore descendante suivie d'un gazouillis grinçant. En halte migratoire, les bandes peuvent produire un bavardage ou un chant en cœur assez sonore.

En Belgique et dans le Brabant wallon

Seule des quatre grives courantes de Belgique à ne pas nicher dans nos régions, la Grive mauvis est observable chez nous d'octobre à mars. Il n'y a pas de spécificité propre au Brabant wallon.



Photo : Hervé Paques (Genneville)

FICHE N°060

Grive draine (*Turdus viscivorus*)

Longueur : 28 cm
Envergure : 42 à 47 cm
Poids : 110 à 140 g
Statut : nicheur commun, très répandu, stable

Fin janvier, un chant puissant retentit au loin, depuis le sommet d'un arbre, apparenté à celui du Merle noir mais à la tonalité plus élevée et à la répétition fréquente, c'est la Grive draine qui nous régale de son chant.

Description

La Grive draine ressemble à la Grive musicienne par son plumage, mais elle est plus grande, plus élancée que cette dernière et très claire de plumage. Le dessus est gris et le dessous blanc piqué de taches noires et arrondies, disposées de manière beaucoup plus anarchique que chez la Grive musicienne.

En vol, elle paraît encore plus grise dessus, presque blanche dessous sous les rayons de soleil, avec une fine bordure blanche aux coins de la queue plutôt longue. Le dessous des ailes est blanc brillant, beaucoup plus éclatant que chez la Grive litorne. Les pattes sont jaunâtres. Les sexes sont semblables.



Photo : Pierre Melon

Habitat

Moins présente dans les jardins et dans les parcs que ne peut l'être la Grive musicienne, plus farouche, elle préfère en effet les zones plus dégagées qui autorisent une vision plus nette et qui permettent des itinéraires de fuite à distance et en hauteur en cas de risque de prédateurs. La proximité des arbres demeure cependant nécessaire à la nidification. On la retrouve donc dans les bois clairsemés, les bosquets, les clairières et les lisières de forêts.

Comportement

Elle vit habituellement seule ou en couple mais il lui arrive souvent de se réunir en groupes familiaux ou en petites bandes lâches à la fin de l'été. Elle passe une grande partie de son temps à découvert, se déplace sur le sol en adoptant une posture très rectiligne, tête dressée et queue pointée vers le bas, elle sautille à grands bonds. Son vol est onduleux.

C'est une migratrice partielle.

Son nom scientifique *Turdus viscivorus* met en évidence sa propension à consommer les baies de gui (en latin *viscum*) : elle est dite *viscivore*.

Elle se nourrit également d'insectes, de vers et d'autres baies qu'elle prélève en terrain découvert, dans les arbres ou les buissons. Elle défend farouchement son territoire et les ressources alimentaires qui s'y rapportent.

La saison de nidification se déroule de la mi-mars à la fin juillet. La femelle pond de 3 à 5 œufs dans un nid en forme de coupe. Il y a 2 nichées par saison.

La Grive draine est capable de chanter toute l'année et par les pires intempéries.

Ressemblant à celui du Merle noir, son chant est une suite de courtes strophes changeantes, flûtées et sonores. Il diffère cependant par son ton plus triste, sa cadence plus rapide et ses pauses plus brèves. Il est plus monotone et il n'y a pas de notes grinçantes à la fin des strophes.

En Belgique et dans le Brabant wallon

L'estimation de l'Atlas des oiseaux nicheurs de Wallonie est de 19.000 couples pour la Wallonie dont 440 pour le Brabant wallon. Les nicheuses y représentent 2,3% de l'effectif wallon. Elle est présente sur tout le territoire de la province.

FICHE N°061

Grive litorne (*Turdus pilaris*)

Longueur : 22-27 cm
Envergure : 39-42 cm
Poids : 80-130 g.
Statut : Espèce non menacée

La campagne dort sous la neige et le froid. Soudain, le silence est rompu par un vigoureux tchactchac : une bande de gros passereaux s'éparpille au sommet du gros chêne qui domine la prairie : les Grives litornes animent champs et pâtures engourdis par l'hiver.

Description

Un peu plus grande que le Merle noir, elle se laisse facilement identifier. La tête est grise avec un beau sourcil blanc. Le dos est brun-roux, le croupion, gris et la queue, toute noire. La poitrine jaune-roux et les flancs blancs sont tachetés. Le vol est lent et onduleux, comme celui des autres grives. En vol, le croupion clair contraste avec la queue et le dos, plus sombres; le dessous des ailes est blanc. Les sexes sont semblables.



Photo : Vincent Rasson (Louvain-la-Neuve)

Habitat

La Grive litorne niche haut dans les arbres qui bordent les milieux ouverts : bosquets dans les prés, hautes haies de campagne, grands jardins, bouquets d'arbres le long d'un cours d'eau. Elle ne fréquente pas les grandes forêts. L'hiver venu, elle apprécie les vergers, les prairies bordées d'arbres où elle peut se réfugier, les haies d'arbustes à baies dont elle se nourrit.

Comportement

L'élément-clé de la vie de cette grande grive est son caractère grégaire. Elle niche en effet en petites colonies et hiverne en groupes, parfois énormes. Ce gréganisme rassurant lui permet de vivre à découvert, au sol dans un pré, ou bien visible en haut d'un arbre. Mâles et femelles se partagent la construction du nid qui accueille, début avril, 4 à 5 œufs. Les jeunes sont nourris par les deux adultes. Une deuxième ponte peut avoir lieu début juin. Ensuite, une fois les jeunes envolés, la colonie vagabonde jusqu'à la fin de l'été. Insectivore en été, elle devient frugivore en hiver : fruits et baies sont alors avidement recherchés.

Début octobre commencent les grands rassemblements de grives : aux litornes viennent se joindre des Grives mauvis et parfois des Grives draines. Ensemble, elles migrent vers le bassin méditerranéen. Un bon nombre d'individus nordiques restera en Wallonie, tant que la nourriture reste accessible et suffisante.

En Belgique et dans le Brabant wallon

La Grive litorne niche principalement au sud-est de la Wallonie.

L'estimation de l'Atlas des oiseaux nicheurs de Wallonie était de 8.900 couples pour la Wallonie dont 125 pour le Brabant wallon. Les nicheuses y représentaient alors 1,4% de l'effectif wallon. Malheureusement, en de nombreux endroits les dernières nidifications étaient mentionnées entre 2001 et 2004. Aujourd'hui, elle ne nicherait donc plus en Brabant wallon.

Sa présence dans la province est devenue hivernale, depuis la mi-octobre jusque début mars.

Sources

- BEAMAN M. et MADGE S., Guide encyclopédique des oiseaux du Paléarctique occidental - Nathan
- GEROUDET P., Les Passereaux d'Europe tome 1 Des Coucous aux Merles – Delachaux et Niestlé
- HUME R., LESAFFRE G., DUQUET M., Oiseaux de France et d'Europe – Larousse
- JACOB J.-P. et al., Atlas des oiseaux nicheurs de Wallonie 2001-2007
- SVENSSON L. Le guide ornitho – Delachaux et Niestlé
- Revue Bruant Wallon, no25
- Site web www.oiseaux.net
- Site web www.observations.be
- Site web <http://biodiversite.wallonie.be>

Promenons-nous ...

à Libersart

Texte : Thierry Maniquet

C'est une balade toute simple et facile que nous vous proposons ci-après. Elle vous emmène à travers le plateau agricole de Tourinnes-Saint-Lambert aux confins du hameau de Libersart.

Le point de départ (1) de la balade se situe au croisement de la rue de Libersart (n°6) et de la rue La Chasse, juste après la ferme Brion située en face d'une grande ferme rose en quadrilatère de la seconde moitié du XVIIIe siècle.

Nous empruntons cette dernière rue qui longe des bâtiments agricoles.

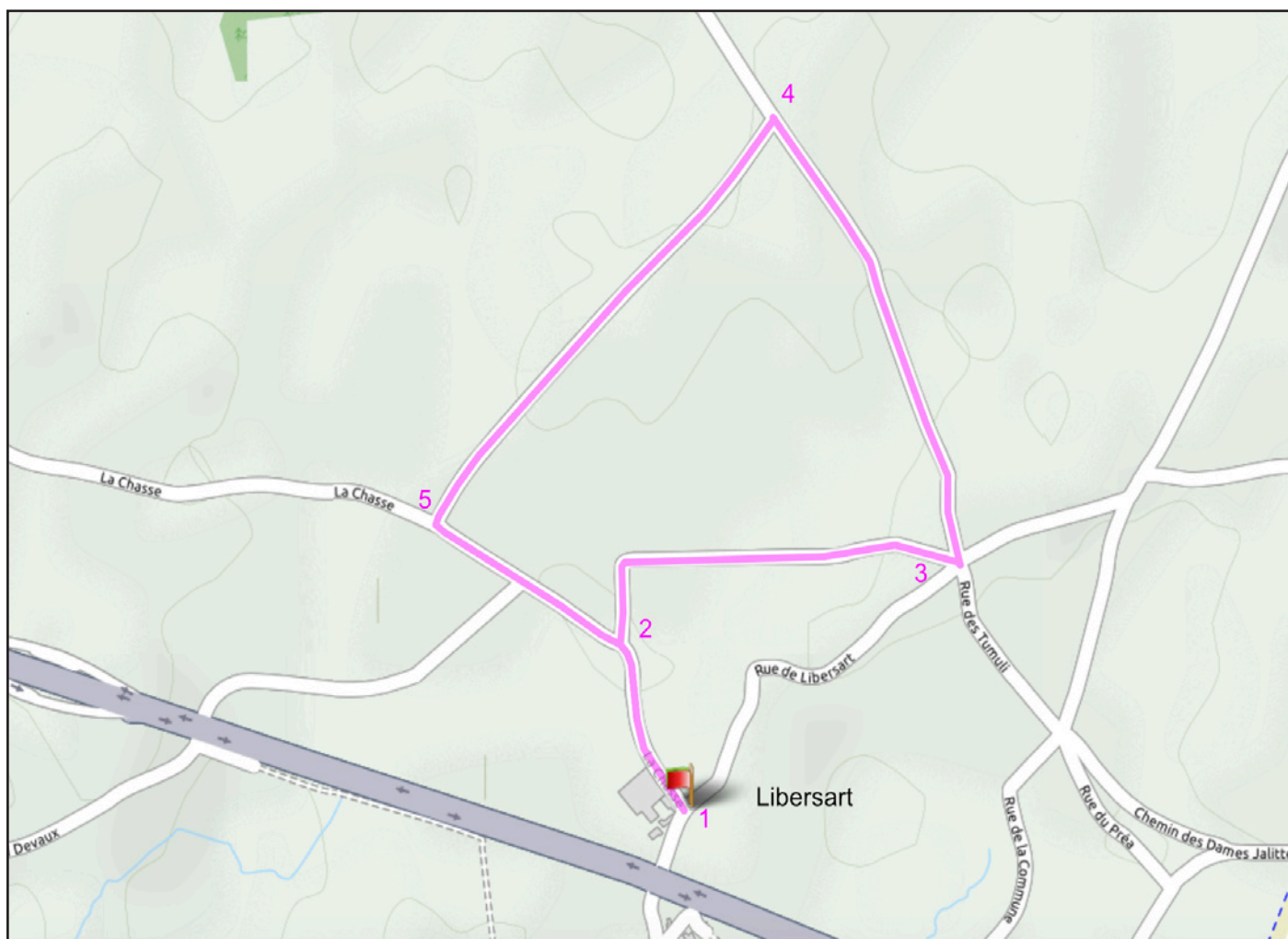
Le Rougequeue noir est généralement bien présent dans les environs, de même que la Bergeronnette grise,

tandis que les arbres à droite du chemin accueillent bon nombre de passereaux (pinsons, merles, troglodytes, mésanges, ...).

Les prairies sur la gauche du chemin au-delà des hangars agricoles sont généralement bien fréquentées, d'autant qu'un peu plus loin une belle haie attire de nombreux passereaux, à commencer par le Bruant jaune.

Hérons, buses, ... sont souvent observés et des Cigognes blanches, en arrêt migratoire, y ont été vues en ce début d'automne.

Auparavant, les terrains jouxtant la haie étaient en friche et parsemés de petites mares temporaires qui attiraient régulièrement l'un ou l'autre Chevalier culblanc en migration ; ces terres sont à présent nivelées et ont dès lors perdu un peu de leur attrait.



Les prairies à chevaux sur la droite du chemin sont fréquentées par la Bergeronnette grise et il n'est pas rare d'y observer un Faucon crécerelle perché sur un piquet.

Nous arrivons bientôt à une chapelle (2) située sous un tilleul que nous laissons sur notre gauche pour emprunter à droite le chemin appelé Chapelle Daix, interdit aux véhicules à moteur.



Photo : Chapelle (Thierry Maniquet)

Le tilleul attire régulièrement des bandes de Linottes mélodieuses. En prenant le chemin Chapelle Daix, on sera attentif aux terrains cultivés situés sur notre gauche. Au printemps (avril-mai) et en fin d'été-début d'automne (mi-août à mi-septembre), on y cherchera les Tariers des prés et les Traquets motteux en scrutant les champs de pommes de terre, les piquets ou toute plante qui émerge des cultures et qui peut servir de perchoir temporaire.



Photo : Trier des prés (Philippe Selke)

Au printemps, on y trouvera également les Bergeronnettes printanières qui ont fait désormais de nos cultures de céréales leur site de nidification.

Les conifères sur le haut du plateau, sans doute plantés pour servir d'abris au gibier, servent souvent de reposoirs à de nombreux Pigeons ramiers.

Nous arrivons bientôt à hauteur d'un tumulus (3). Il s'agit d'un des deux tumuli distants d'une centaine de mètres (l'autre se situe entre la rue de Libersart et la rue des Tumuli). Ces tumuli se dressent au lieu-dit « Les Tombes » ou « La Tombe » et sont situés au carrefour de 5 chemins.

Le tumulus que nous voyons a une hauteur de 4 à 5 mètres et la circonférence à sa base est de 50 mètres.

La présence de ces tombes qui remonteraient au II^e siècle est liée à l'existence, à l'époque gallo-romaine, d'un « vicus », à savoir une agglomération à caractère rural, située au passage de la route commerciale de la chaussée romaine Bavay-Tongres-Cologne (chaussée Brunehaut).

Les tumuli font l'objet d'un classement au titre de monument historique depuis le 5 avril 1972, tandis que les terrains environnants sont classés en tant que site, l'ensemble étant par ailleurs classé comme patrimoine exceptionnel de Wallonie depuis le 7 février 2013 (source Wikipedia).

Au croisement des cinq chemins évoqués ci-avant, nous empruntons le chemin le plus à gauche (interdit aux voitures).



Photo : Busard Saint Martin (Pierre Melon)

Nous continuons à déambuler entre les terrains agricoles, et les surprises peuvent survenir à tout moment, à en juger par les espèces intéressantes déjà observées sur ce chemin, principalement en période

de migration : Cigogne blanche, Busard Saint-Martin (assez fréquent surtout en automne-hiver), Faucon pèlerin, Grue cendrée, Pluvier doré, Tarier des prés et Traquet motteux et aussi un matin un renard qui venait à ma rencontre.



Photo : Cigognes blanches (Thierry Maniquet)

Les haies sont malheureusement assez rares et on y cherchera le Bruant jaune, la Fauvette grisette, voire pourquoï pas une hypolaïs.

Nous arrivons bientôt à une croisée de chemins (4). Devant nous sur la droite, s'étend la carrière Hoslet, du nom de la société de Chaumont-Gistoux qui y exploite le sable.

Cette carrière, bon an, mal an, est susceptible d'accueillir l'Hirondelle de rivage en période de nidification. L'année 2015 s'est cependant révélée peu accueillante en termes de falaises. Néanmoins, d'autres sites sont encore (temporairement ?) occupés à proximité, de sorte que la chance de voir cet oiseau à cet endroit de la balade est encore bien présente.

Les Bruants jaunes font souvent entendre leur chant depuis les arbustes longeant le site.



Photo : Fauvette grisette (Thierry Maniquet)

A cet endroit, nous empruntons le chemin qui se dirige vers la gauche pour redescendre vers le bas du plateau.

A la belle saison, le chant de l'Alouette des champs vous accompagnera sûrement.

Sur votre droite, vous remarquerez un bois d'épicéas, entretenu à des fins cynégétiques. Le chevreuil n'est pas rare et j'y ai même observé une biche (sans doute introduite par les chasseurs). Des Buses variables sont souvent posées au sommet des arbres.

A la fin de ce chemin, on rejoint le chemin La Chasse (5) que l'on suit sur la gauche. On arrive bientôt à la chapelle que l'on a découverte en début de balade. Il suffit de continuer tout droit pour rejoindre notre point de départ.

Renseignements pratiques

- **Point de départ** : au coin de la rue de Libersart et de la rue La Chasse dans le hameau de Libersart, commune de Tourinnes-Saint-Lambert (coordonnées GPS : 50.649969N, 4.713031E).
- Possibilité de **parking** le long des maisons, notamment à hauteur du n°21, presque en face de la rue La Chasse.
- Parcours intégralement **accessible aux PMR** et aux voitures d'enfants (chemins de remembrement). En période de fortes pluies, le chemin La Chasse peut cependant être recouvert d'eau et de boue, descendant des terrains agricoles.
- Compter à peu près 2 heures (temps d'observation compris) pour une distance d'environ 5 km.
- On conseillera de faire cette balade principalement aux mois d'avril et mai et d'août à octobre, bien qu'elle puisse être réalisée en toute saison.

Le coin des enquêteurs

Thierry Maniquet

Nous sommes entrés dans la dernière ligne droite de l'année 2015. Traditionnellement, en cette fin d'année, l'heure est aux bilans mais aussi aux projets pour l'année 2016 qui se profile à l'horizon.

L'année 2015 a vu démarrer notre première enquête propre au Brabant wallon, consacrée au **Pipit farlouse**.

Même si les recherches n'ont pas été couronnées de succès, nous espérons néanmoins que vous aurez pris du plaisir à participer à cette enquête et qu'elle vous aura permis de (re)découvrir l'un ou l'autre coin près de chez vous.

Nous préparons actuellement la poursuite des recherches en 2016.



Photo : Pipit farlouse (Danièle Lafontaine)

Actuellement, l'enquête relative aux **dortoirs hivernaux de Grandes Aigrettes** bat son plein. N'hésitez pas à encoder vos données sur observations.be.



Photo : Grande Aigrette (Hervé Paques)

Durant ces prochains mois, une enquête sur l'**avifaune hivernale des bandes aménagées** va se dérouler à travers toute la Wallonie. Une trentaine de participants va ainsi surveiller une soixantaine de bandes aménagées dans le cadre du programme agri-environnemental wallon (point de contact : Arnaud Laudelout – arnaud.laudelout@natagora.be). Plus de détails sur les bandes suivies en Brabant wallon, dans notre prochain numéro.

Quoi de neuf pour 2016 ?

Nous y reviendrons plus concrètement dans le prochain numéro, mais le réseau Aves va contribuer, aux cours des prochaines années, à l'élaboration de l'Atlas des oiseaux nicheurs d'Europe, et ce par le biais d'un échantillonnage de carrés kilométriques. Concrètement, il s'agit de compter tous les oiseaux vus et entendus pendant une heure dans un carré d'un km².

Si vous avez participé à l'atlas des oiseaux nicheurs de Wallonie 2001-2007, vous aurez en principe déjà été contacté au printemps dernier en vue de collaborer à ce nouvel échantillonnage qui vous permettra, par la même occasion, de voir l'évolution de l'avifaune présente dans vos carrés. Si vous ne vous êtes pas encore manifesté pour confirmer votre collaboration, vous serez sans doute encore recontacté.

Si vous n'avez pas participé à l'atlas 2001-2007 mais que ce type d'échantillonnage vous intéresse, n'hésitez pas à contacter Antoine Derouaux (coa@aves.be) pour manifester votre disponibilité.

La Centrale Ornithologique Aves prépare par ailleurs un programme d'enquêtes pour les années à venir. A l'heure où ces lignes sont rédigées, il n'y a encore rien de fixé qui concerne notre province. Nous y reviendrons dans notre prochain numéro.

De votre côté, si vous avez une idée de prospection, n'hésitez pas à nous en faire part. Par le biais de cette revue et du forum Natagora, il est possible de concrétiser facilement celle-ci.

Jouons ensemble

Solutions

- A. Râle d'eau
- B. Pic vert mâle juvénile
- C. Grive musicienne
- D. Tarin des aulnes
- E. Grue cendrée
- F. Rousserolle effarvatte
- G. Locustelle tachetée
- H. Rougequeue à front blanc
- I. Fauvette babillarde
- J. Torcol fourmilier
- K. Cygne chanteur
- L. Rougegorge familier
- M. Cygne tuberculé
- N. Grèbe à cou noir
- O. Grande Aigrette
- P. Geai des chênes
- Q. Chevalier culblanc
- R. Aigrette garzette
- S. Blongios nain juvénile
- T. Gallinule poule-d'eau
- U. Grèbe huppé
- V. Martin-pêcheur d'Europe
- W. Tourterelle turque
- X. Grand Cormoran

Un GRAND MERCI pour leurs illustrations à :

Nathalie Annoye
Françoise Cornet
Patricia Cornet
Bernard Danhaive
Catherine Daout
Marc Fasol
Claire Fery
Jules Fouarge
José Granville
Didier Kint
Danièle Lafontaine

Pierre Melon
Gilbert Nauwelaers
Hervé Paques
Pierre Peignois
Stephan Peten
Gabriel Rasson
Vincent Rasson
Thomas Robert
Philippe Selke
Julien Taymans

Agenda des activités de la Régionale Natagora Brabant wallon

Agenda complet régulièrement mis à jour sur www.natagora.be/brabantwallon

DIMANCHE 17 JANVIER (1 matinée)

Le Bois de Lauzelle en hiver

La nature en hiver en écosystème forestier : éthologie animale et végétale, analyse de paysage

RDV à 9h30 au parking malin barrière du notaire, bld de Lauzelle, 1345 Louvain-la-Neuve Fin vers 12h30.

P.A.F. : gratuit pour les membres Natagora, 3€ pour les non membres.

Contact : Françoise Baus 0479/89.08.23 (sms uniquement) ou [francoise.baus\(at\)skynet.be](mailto:francoise.baus(at)skynet.be),
Inscription obligatoire pour le 14/01 au plus tard.

SAMEDI 30 JANVIER (1/2 ou 1 journée)

Gestion au « Refuge Naturel RNOB » de la Marache

Divers travaux, notamment la taille d'arbres têtards : emporter bottes, gants de travail, pique-nique éventuel.

RDV à partir de 10h00, en face du restaurant "LES 3 CANARDS", hameau de la Marache (Lasne, Ohain). Bienvenue aussi plus tard, fin à votre convenance.

Gratuit. Contact : Noël De Keyzer 0475/74 53 49 ou [dekeyzer.meno\(AT\)gmail.com](mailto:dekeyzer.meno(AT)gmail.com)

SAMEDI 30 JANVIER (1 matinée)

Les oiseaux et l'hiver: stratégies et rapports avec l'Homme

Comment survivre au coeur de l'hiver? Comment aider les oiseaux à cette période de l'année? Quel est l'impact des changements climatiques?

Débutants bienvenus

RDV à 9h devant l'église Saint-Servais de Tourinnes-Saint-Lambert, rue des Ourdons

PAF : gratuit pour les membres Natagora - 3 € pp pour les non-membres.

Contact : Thierry Maniquet (0494.15.95.07 par sms ou [thicorhel\(at\)skynet.be](mailto:thicorhel(at)skynet.be))

Maximum 15 personnes - **Inscription obligatoire**

MERCREDI 17 FEVRIER (1 matinée)

Céroux entre Nature et Culture

Ethnobotanique, analyse de paysage, reconnaissance des arbres et arbustes aux bourgeons

RDV à 9h00 place Communale, devant l'église de Céroux.

P.A.F. : gratuit pour les membres Natagora, 3€ pour les non membres.

Contact : Françoise Baus 0479/89.08.23 (sms uniquement) ou francoise.baus(at)skynet.be,
Inscription obligatoire pour le 10/02 au plus tard.

DIMANCHE 21 FEVRIER (1 journée)

Gestion de la réserve naturelle du Marais de Genneville (Saint-Remy-Geest)

Débroussaillage, fauchage pour favoriser les fleurs des prairies humides. Limitation de la végétation aquatique ; emporter bottes, gants de travail et pique-nique.

RDV 10h Rue Mont-à-Lumay (entrée au niveau du n°52) à Saint-Remy-Geest (Jodoigne), fin prévue vers 15h30.
Inscription souhaitée au plus tard la veille.

Gratuit. Contact : Hervé Paques 0497/97.02.36 ou herve.paques(AT)gmail.com

SAMEDI 27 FEVRIER (1 journée)

Gestion de la réserve naturelle de Nysdam

Coupe d'entretien sur des berges d'étangs et dans des zones marécageuses ; emporter gants de travail, bottes, pique-nique éventuel, scie et/ou sécateur.

RDV à 10h00 à l'entrée du Parc Solvay, Chaussée de Bruxelles à La Hulpe. Fin des activités à votre convenance.

Gratuit. Contact : Manu Prignon 0478/56.29.55

DIMANCHE 6 MARS (1 journée)

Gestion de la réserve naturelle des Caves Paean

Coupe d'entretien, débroussaillage, fauchage ; emporter gants de travail solides (robiniers !), scie et/ou sécateur, fourche et pique-nique.

RDV 10h00 rue Joseph Jadot (en face du n°36) à 1350 Orp-le-Petit (Orp-Jauche), fin prévue vers 15h30.
Inscription souhaitée au plus tard la veille.

Gratuit. Contact : Dominique Lafontaine 0497/79.81.05 ou dominique.lafontaine(AT)natagora.be

DIMANCHE 20 MARS (1 journée)

Gestion de la réserve naturelle du Carpu

Débroussaillage, fauchage, taille de haie avec brève visite guidée de la réserve, emporter gants et pique-nique, bottes conseillées.

RDV 10h00 avenue Nicodème (en face du n°37) à 1330 Rixensart, fin prévue vers 15h30. **Inscription souhaitée** au plus tard la veille.

Possibilité de chercher des participants voyageant en train à la gare de Genval (prévenir J. Taymans)

Gratuit. Contact : Julien Taymans 0485/14.69.47 ou julien.taymans(AT)natagora.be

La Régionale Natagora Brabant wallon, en quelques lignes...

Le but de la Régionale Natagora Brabant wallon est de rassembler toutes les personnes qui désirent s'investir dans l'organisation d'activités d'information et de sensibilisation du public à la nature, ainsi que dans le partage des connaissances naturalistes et la découverte de la nature. Par exemple, activités d'observation de la faune et de la flore locales, protection de sites naturels tels que les zones humides et les batraciens qui y vivent, promotion de l'accueil de la nature au jardin, etc. Ces activités sont développées dans un souci constant de formation et d'éducation, mais aussi de communication et d'écoute du public et des acteurs socio-économiques locaux.

La Régionale s'organise en différents Pôles d'action. Actuellement, il en existe plusieurs :

- Ornitho
- Mammifères
- Vigilance
- Sensibilisation
- Invasives
- Jardin naturel
- Communication



De plus amples informations sont disponibles sur son site internet : <http://www.natagora.be/brabantwallon>
Si vous êtes intéressés de participer plus activement à nos activités, contactez-nous par email à l'adresse bw(AT)natagora.be (en remplaçant le (AT) par @).

Le Forum de discussion NatagoraBW

Afin de permettre le partage des nombreuses observations ornithologiques, mais aussi naturalistes au sens large, effectuées en Brabant wallon, un outil est à votre disposition : le forum de discussion NatagoraBW. Les thèmes abordés sur ce forum sont divers et variés : comptes-rendus d'observations ou partage d'expériences et d'informations, etc. Ces thèmes doivent concerner la nature au sens large en Brabant wallon : la biodiversité, l'ornithologie, l'herpétologie, la mammalogie, l'entomologie, la botanique, la mycologie ou encore l'aménagement du territoire, les enquêtes publiques concernant des projets susceptibles d'avoir un impact sur la nature, etc.

Nous vous attendons nombreux sur le forum pour de fructueux échanges. Pour s'y inscrire, envoyez un mail à NatagoraBW-subscribe@yahoogroupes.fr ou surfez sur <http://fr.groups.yahoo.com/group/NatagoraBW/>

NatagoraBW sur Facebook



C'était presque devenu une légende mais nous y voici enfin : la Régionale Natagora Brabant wallon a sa page Facebook !

Loin de remplacer le site web de la Régionale et les divers forums de discussion, cet outil se veut complémentaire.

Facebook permet une approche plus dynamique qu'un site web. Nous ne manquerons pas de diffuser des informations qui -nous l'espérons- inciteront le lecteur à aller voir le site web pour plus de détails.

Ce sera aussi l'occasion de l'inviter à participer aux nombreuses activités de la Régionale et parfois, de lancer des appels pour se mobiliser face à certaines menaces à l'encontre de la Nature en Brabant wallon.

Cette page sera un espace d'expression pour tous. Vos photos Nature, vos expériences et commentaires seront les bienvenus.

Si vous avez un compte Facebook, n'hésitez pas à nous rejoindre, vous abonner à notre page, et la diffuser à vos contacts.

Si vous n'êtes pas sur Facebook (c'est votre droit!), il vous est tout de même possible de consulter la page, via le lien suivant : <https://www.facebook.com/natagorabw>

Venez y jeter un coup d'oeil de temps à autre ;-)